

SARRALTROFF

Echos Municipaux

2001



UN FACTEUR DANS LA NEIGE

La page de garde illustrée par Marie-Paule Kugler représente le facteur Joseph Knittel lors de sa tournée hivernale dans les années 1950. Il s'agit du père de Céleste Knittel, notre ancien secrétaire de mairie.

La maison à l'arrière était celle de Monsieur Waechter, originaire d'Alsace, mais né à Nancy. Elle a été transformée par Monsieur René Meyer. Elle se trouve dans le prolongement de la rue de la Sarre, pratiquement en face de la barrière SNCF. A l'origine, c'était la maison Scheffer de Bernard Scheffer, menuisier, célibataire, qui vivait dans cette maison avec ses deux soeurs, sages-femmes, également célibataires. Il était connu dans le village pour avoir secouru un soldat français blessé, laissé pour mort lors de la bataille d'août 1914 (bataille de Sarrebourg-Morhange). Ce geste avait sauvé la vie de ce soldat qui est revenu durant de longues années à Sarraltroff en signe de reconnaissance.

On notera la belle harmonie des ouvertures soulignées par les encadrements en grès si typiques de nos fermes lorraines.



Les Vœux du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2001 s'achève et l'ombre de la guerre plane à nouveau sur le monde. La paix n'est pas une chose donnée une fois pour toutes, elle se consolide ou se crée tous les jours, mais la guerre n'est pas toujours évitable.

Il est certain qu'à la place où nous sommes, nous ne disposons que de peu de moyens pour agir...

C'est pourquoi il nous faut préserver la paix intérieure, cette concorde entre nous, facile à souhaiter, souvent difficile à réaliser, mais tellement nécessaire.

Cette concorde est basée sur la solidarité, le respect mutuel, la tolérance vis à vis de l'autre, dans le respect du droit et des devoirs de chacun.

Préservons donc ensemble les valeurs essentielles qui nous unissent et qui sont la base de notre vie communautaire.

Mes pensées, bien entendu, en cette fin d'année, vont d'abord à ceux qui souffrent et à qui je souhaite de trouver le réconfort.

A tous, je souhaite une santé la meilleure possible et que 2002 soit une bonne et heureuse année.

Francis Mathis

LE MOT DU MAIRE

Chères Sarraltroffoises,

Chers Sarraltroffois,

Au cours de l'année 2001, vous avez renouvelé votre confiance à votre maire et à son équipe, et je vous en remercie. Votre soutien à notre action est un réconfort car il témoigne de votre reconnaissance en l'action menée, qui certes, n'est pas parfaite, mais se veut toujours meilleure au profit de la cause commune. Cet encouragement, nous devons maintenant le concrétiser, et mettre en oeuvre les moyens pour réaliser les projets pour lesquels vous nous avez renouvelé votre soutien.

Notre équipe en a les capacités et la volonté.

Mais comment aborder l'avenir sans parler de ce grand changement porteur d'espoir qu'est l'Euro. 2002 sera une étape essentielle dans la construction de la grande communauté européenne, si souvent divisée dans le passé, si souvent marquée par la souffrance des guerres et leur cortège de misère. Nous ne mesurons pas assez l'effet bénéfique de cinquante six années de paix. Nous ne réalisons peut-être pas encore ce que la monnaie unique nous apportera parce que trop obnubilés peut-être par les difficultés immédiates à surmonter, qui au fond, sont peu de choses comparées aux bénéfices escomptés. On ne le répétera pas assez.

Pour en revenir aux projets communaux, l'année 2001 aura été marquée par un certain nombre d'initiatives parmi lesquelles figurent l'adhésion au SACR et au SIVUT.

Le SACR est l'abréviation qui signifie Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales. Ce sigle traduit une possibilité proposée à des communes de disposer, sur une période de trois années d'une certaine somme d'argent pour financer divers projets élus par la commune. L'avantage peut être de disposer d'un taux de subvention avantageux pour certains projets mal ou peu subventionnés et d'être sûr de disposer pour cela de l'argent escompté, car ce n'est pas toujours le cas. Evidemment, d'autres projets sont exclus du subventionnement sur cette période, ce qui veut dire qu'il convient aussi de faire les bons choix.

Nous avons décidé avec le conseil municipal de nous engager dans cette expérience ce qui devrait permettre à la commune de disposer d'une somme de 546.900,00 F (83.374,00 euros) au titre du SACR sur 3 ans à compter de 2002.

Le SIVUT : La commune est également membre depuis cette année du SIVUT du Pays de Sarrebourg. Le SIVUT est le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Touristique se pré-occupant de soutenir l'embellissement, la préservation et la valorisation du patrimoine. A ce titre, des aides personnalisées peuvent être apportées dans la rénovation des façades, de fermes lorraines... à condition toutefois que ces habitations datent d'avant 1940 et que la réalisation du projet respecte un certain nombre de règles d'urbanisme. Des subventions sont également accordées pour la réalisation de gîtes ruraux. Par ailleurs, un conseil gratuit pour le choix des couleurs est assuré par cet organisme pour toute personne de la commune en manifestant le désir. A titre d'exemple, la commune a sollicité le concours du SIVUT pour le choix des couleurs lors de la rénovation du presbytère.

Tous ceux qui seraient intéressés par un conseil du SIVUT ou seraient susceptibles de profiter de son concours peuvent nous consulter à la mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AGGLOMERATION DE SARREBOURG :

La communauté de communes a décidé la mise en place de la conteneurisation des ordures ménagères non revalorisables. Pour ceux qui ont déjà acquis des conteneurs gris par l'intermédiaire de la communauté de communes, ils se verront remboursés par les services compétents, moyennant l'envoi d'un RIB-RIP à la communauté de communes avant la fin du mois de décembre 2001 (ils ont été destinataires d'un courrier dans ce sens).

La restauration des berges de la Sarre a été achevée à Sarraltroff. Celle de la Bièvre débutera en janvier après l'étude réalisée par la D.D.A.

Comme vous avez pu le constater dans ce début d'exposé, de plus en plus, nos problèmes sont traités au sein de structures communautaires ou intercommunales. Cette évolution, engagée il y a quelques années, risque encore de s'accroître dans le futur, lorsque les actions actuelles seront consolidées.

Chacun y a intérêt, et c'est la réalité de demain. Nous nous employons tous, nos délégués, les conseillers municipaux et moi-même à être le plus actif possible dans ces structures.

L'année 2001 a vu la réalisation ou l'achèvement d'un certain nombre d'action entreprises : la mise en enrobés de la route de Dolving pour un coût de 381.000,00 F,

la poursuite de la rénovation de l'éclairage public avec le remplacement pro-



gressif des néons par des lampes au sodium,

l'aménagement de la place de l'Eglise après égalisation et engazonnement de l'espace laissé vide par la ferme Hiegel avec pose de bordures et d'enrobés.

Cet espace a été valorisé par la consolidation du mur de moellons et la confection d'escaliers ainsi que la plantation d'arbustes décoratifs,

l'achèvement des travaux du presbytère avec le concours de bénévoles et des ouvriers communaux. Après l'isolation des combles et le remplacement du plancher du grenier, le presbytère est maintenant entièrement rénové,

au niveau des du stade de football, la mise aux normes des structures et des vestiaires a été réalisée grâce aux efforts bénévoles du comité du club de football, la commune ayant fourni le matériel nécessaire,

au niveau des écoles, après la rénovation du chauffage à la maternelle, le remplacement des fenêtres est réalisé et complété par un équipement en vo-



concours de notre 3e adjoint Alfred Dubois et les employés communaux. De plus en plus de gens choisissent la solution de l'incinération. Il manquait un espace susceptible d'accueillir dignement les cendres de nos défunts. C'est maintenant chose faite.

Enfin, comme vous le savez certainement déjà, la SAFER de Lorraine a de-

L'expérience des villages environnants, car nous sommes parmi les derniers à effectuer un remembrement, a montré que les avantages l'emportaient largement sur les inconvénients. Il faut aborder ce problème avec le sens de la mesure et de l'équité qui conviennent et nul doute que les plus récalcitrants aujourd'hui modifieront leur opinion demain...



lets roulants. D'un autre côté, l'acquisition de matériel informatique destiné à la formation devrait se voir concrétisée prochainement,

pour la sécurité et pour diminuer les nuisances sonores, les pavés autobloquants de trois passages piétons sur la RD 43 ont été enlevés. La matérialisation de ces passages piétons, par un enduit spécial, sera réalisée par la DDE

au cimetière : la réalisation d'un espace cinéraire a été réalisé avec le

mandé le remembrement des terres agricoles. Au terme de «remembrement», on préfère actuellement celui d'Aménagement Foncier car le remembrement est effectué aujourd'hui avec une perspective d'objectif agricole et de développement rural. Je souhaite que ce dernier se passe bien, dans le respect mutuel et je ne doute pas que chacun comprenne où est son intérêt. Nous sommes décidés à accompagner au mieux cette opération, si elle a lieu, et le monde paysan devrait en être le premier bénéficiaire.

Enfin, ceux qui avaient été victimes de la tempête au niveau de leur verger et l'avaient déclaré voient arriver cette année les premiers scions destinés à remplacer les arbres fruitiers déracinés. Le remplacement se fait part tiers sur trois ans. L'opération est financée par le Conseil Général de la Moselle,

Comme vous le constatez, il y a de quoi se préoccuper et s'activer au sein de notre village. Nous nous y employons.

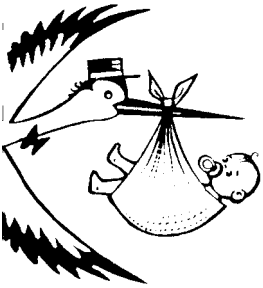
Pour leur action, je voudrais également remercier tous les membres du personnel communal, des associations, les bénévoles, tous les collaborateurs à quelque titre que ce soit de notre commune, bien entendu, l'équipe municipale où le nombre de femmes a augmenté. Son engagement, votre concours à tous sont le socle sur lequel se bâtit chaque jour l'avenir de Sarraltroff. Cette nouvelle année verra encore les élections présidentielles et législatives. Je formule le vœu qu'elles se déroulent dans le calme et la sérénité.

A toutes et tous, je souhaite une bonne année 2002.

Votre Maire.

ETAT CIVIL 2001

(arrêté au 15 décembre 2001)



Naissances

RABOT Océane Mireille
le 5 février 2001 à Sarrebourg

LACROIX Angélique Marie Céline
le 14 mars 2001 à Sarrebourg

METZGER Nicolas Pierre Antoine
le 5 mai 2001 à Sarrebourg

DORSCHNER Lucas Roland
le 10 juin 2001 à Sarrebourg

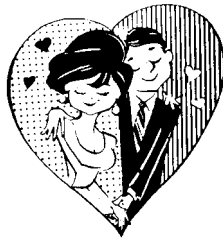
DORSCHNER Marie Céline
le 10 juin 2001 à Sarrebourg

CHRISTOPHE Manoli Carolina
le 6 septembre 2001 à Saverne

MORITZ Pauline Dominique
le 23 octobre 2001 à Sarrebourg

COUTERIE Eloïse Patricia Edith
le 14 novembre 2001 à Ingwiller

*Bienvenue aux nouveau-nés et
toutes nos félicitations aux parents*



Mariages

SCHOEFFLER Eric et
NOSAL Magali
le 24 mars 2001

*Sincères félicitations aux jeunes
époux*



Décès

TOPFER Berthold
le 10 juin 2001

HASSLAUER
veuve GRAAS Emma Hildegarde
le 25 juin 2001

BOOS Erwin Camille
le 31 août 2001

HOFFMANN André Alfred Fernand
le 22 novembre 2001

SCHMITT
épouse GROSTEFAN Joséphine
Georgette
le 26 novembre 2001

*Nos sincères condoléances aux
familles*

HOMMAGE

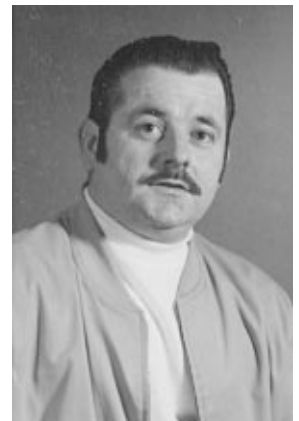
Monsieur André Hoffmann, maître peintre, a été enlevé brutalement à l'affection des siens le 22 novembre 2001.

Retraité, il passait une retraite paisible et avait contribué récemment à la restauration de plusieurs croix rurales.

Homme dévoué et respecté, il avait été élu 2^e adjoint au Maire en 1977 et en 1983 alors que Monsieur Robert Beauvais était maire.

Il était né à Sarraltroff, le 20 novembre 1935.

Nous garderons de lui un souvenir ému et prions sa famille d'accepter nos condoléances les plus sincères.





L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Période septembre 2001 - septembre 2002

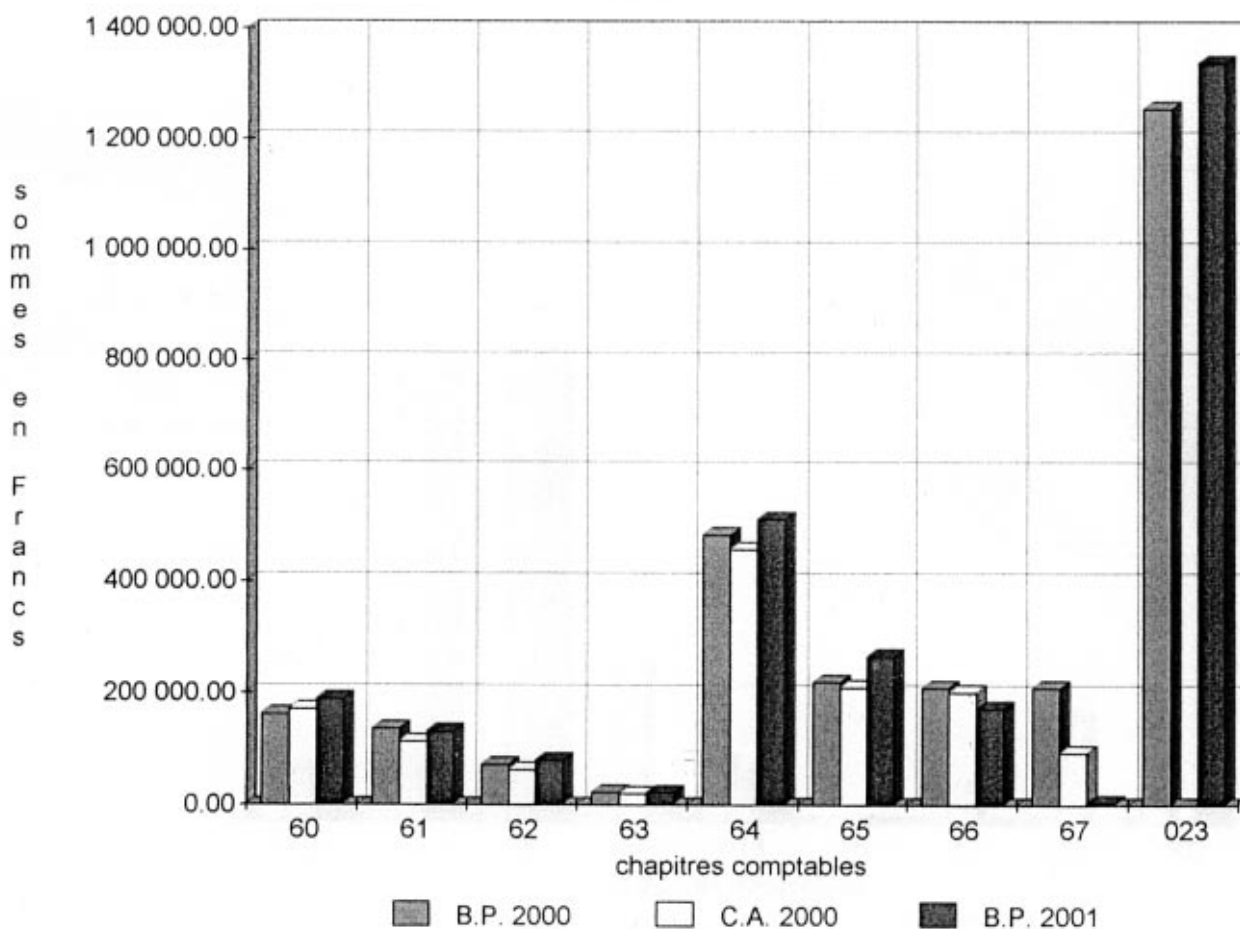
DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS
23 septembre 2001	Fête Patronale	Sports Réunis
12 octobre 2001	Collecte de Sang	Donneurs de Sang Bénévoles
27 octobre 2001	Foire aux Chrysanthèmes	Arboriculteurs
3 novembre 2001	Soirée Halloween	Amicale des Sapeurs Pompiers
11 novembre 2001	Armistice 1918	UNC Anciens Combattants
30 novembre 2001	Assemblée Générale	Arboriculteurs
06 décembre 2001	Fête de la Saint Nicolas	Groupe Scolaire
08 décembre 2001	Repas de la Sainte Barbe	Amicale des Sapeurs Pompiers
16 décembre 2001	Repas de Noël	Club de l'Amitié
4 janvier 2002	Assemblée Générale	Amicale des Sapeurs Pompiers
11 janvier 2002	Collecte de Sang	Donneurs de Sang Bénévoles
18 janvier 2002	Assemblée Générale	Donneurs de Sang Bénévoles
25 janvier 2002	Assemblée Générale	UNC Anciens Combattants
8 février 2002	Assemblée Générale	Souvenir Français
10 février 2002	Après midi Thé Dansant	UNC Anciens Combattants
2 mars 2002	Dîner dansant	Amicale des Sapeurs Pompiers
10 mars 2002	Carnaval des enfants	Gymnastique Volontaire
22 mars 2002	Collecte de Sang	Donneurs de Sang Bénévoles
7 avril 2002	Repas du 3 ^e Age	Commune
14 avril 2002	Repas	UNC Anciens Combattants
27 avril 2002	Foire aux Plantes	Arboriculteurs
08 mai 2002	Victoire 1945	UNC Anciens Combattants
12 mai 2002	Communion	
25 et 26 mai 2002	Pizza Flamm - Fête des Mères	Sports Réunis
5 juillet 2002	Collecte de Sang (Goerlingen)	Donneurs de Sang Bénévoles
6 et 7 juillet 2002	Fête Champêtre	Amicale des Sapeurs Pompiers
14 juillet 2001	Fête Nationale	Sapeurs Pompiers
21 juillet 2002	Fête des Vieux Métiers et Brocante	Sports Réunis
29 septembre 2002	Fête Patronale	Sports Réunis

COMMUNE DE SARRALTROFF
 BUDGET PRIMITIF 2000 - COMPTE ADMINISTRATIF 2000 - BUDGET PRIMITIF 2001
 Section de fonctionnement - DÉPENSES

CHAPITRES M 14	B.P. 2000 (Prévisions) Montants	C.A. 2000 (Résultats) Montants	B.P. 2001 (Prévisions) Montants
FONCTIONNEMENT : Dépenses	2 774 238.00	1 331 392.85	2 718 718.00
60 - Achat et variation des stocks	163 200.00	171 741.87	190 400.00
61 - Services extérieurs	137 000.00	113 868.38	132 000.00
62 - Autres services extérieurs	72 600.00	63 003.73	80 800.00
63 - Impôts Taxes	22 840.00	20 146.00	22 300.00
64 - Charges de personnel - 012 -	483 200.00	456 473.08	510 700.00
65 - Autres charges courantes	220 110.00	210 301.46	266 000.00
66 - Charges financières	210 050.00	201 788.33	173 050.00
67 - Charges exceptionnelles	209 650.00	94 070.00	5 000.00
023 - Virement Sect° d'investis.	1 255 588.00	-----	1 338 468.00

PRESENTATION GRAPHIQUE

Dépenses

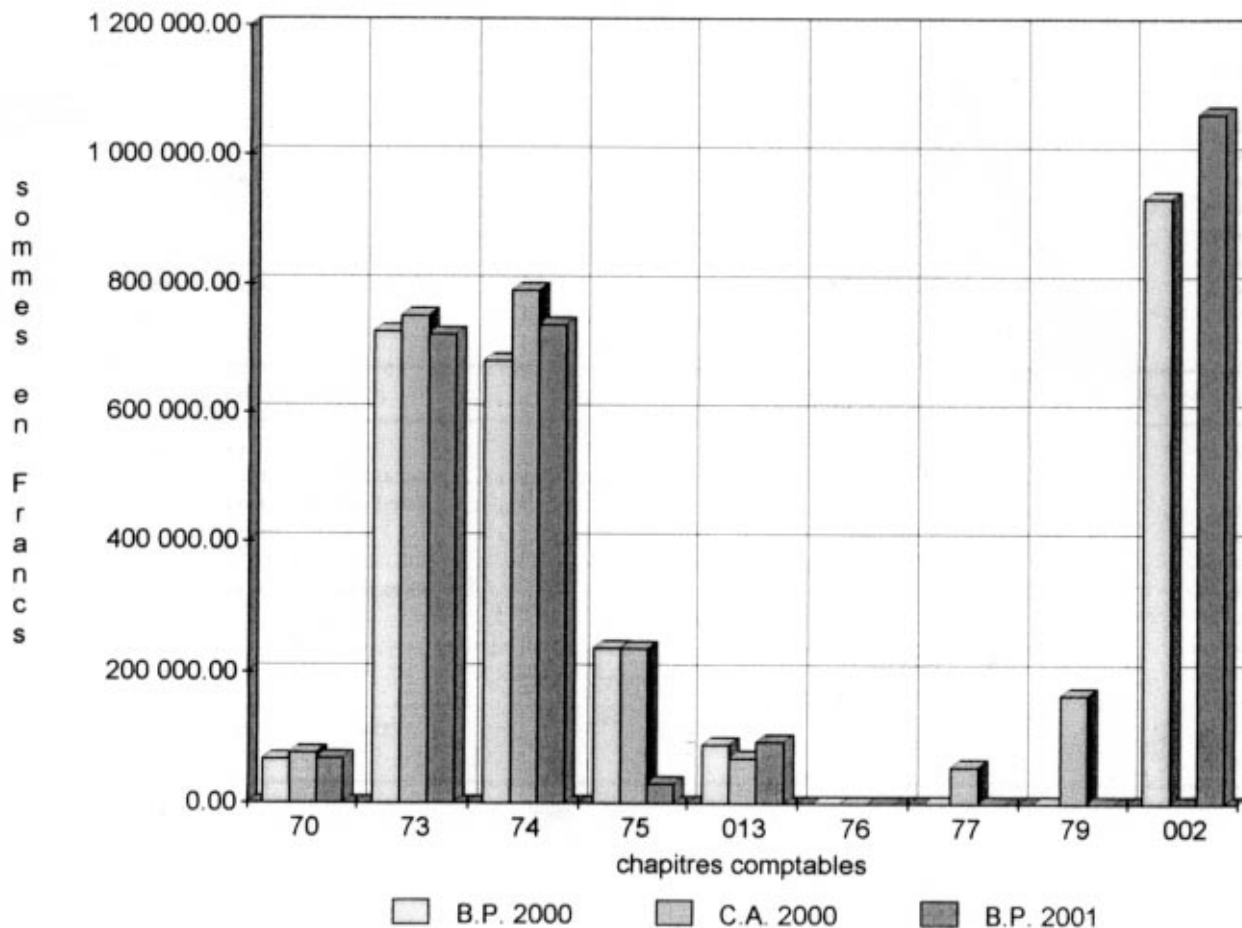


COMMUNE DE SARRALTROFF
 BUDGET PRIMITIF 2000 - COMPTE ADMINISTRATIF 2000 - BUDGET PRIMITIF 2001
 Section de fonctionnement - RECETTES

CHAPITRES M 14	B.P. 2000 (Prévisions) Montants	C.A. 2000 (Résultats) Montants	B.P. 2001 (Prévisions) Montants
FONCTIONNEMENT : Recettes	2 736 738.00	2 147 953.31	2 718 718.00
70 - Produits Domaine et Ventes	67 400.00	77 380.40	68 800.00
73 - Impots et Taxes	727 100.00	751 499.21	721 900.00
74 - Dotations Subventions Partic.	680 809.00	790 493.50	737 000.00
75 - Autres Prod de Gestion Cour.	237 500.00	236 700.00	30 500.00
013 - Remb. sur salaire CES	90 000.00	69 426.84	95 000.00
76 - Produits financiers divers	30.00	25.56	20.00
77 - Cession d'immob. Vente Terr	0.00	56 570.00	0.00
79 - Transfert de charges (assur)	0.00	165 857.80	0.00
002 - Excedent de Fonct° reporté	933 899.00	-----	1 065 498.00

PRESENTATION GRAPHIQUE

Recettes



COMMUNE DE SARRALTROFF

DETAIL DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2001

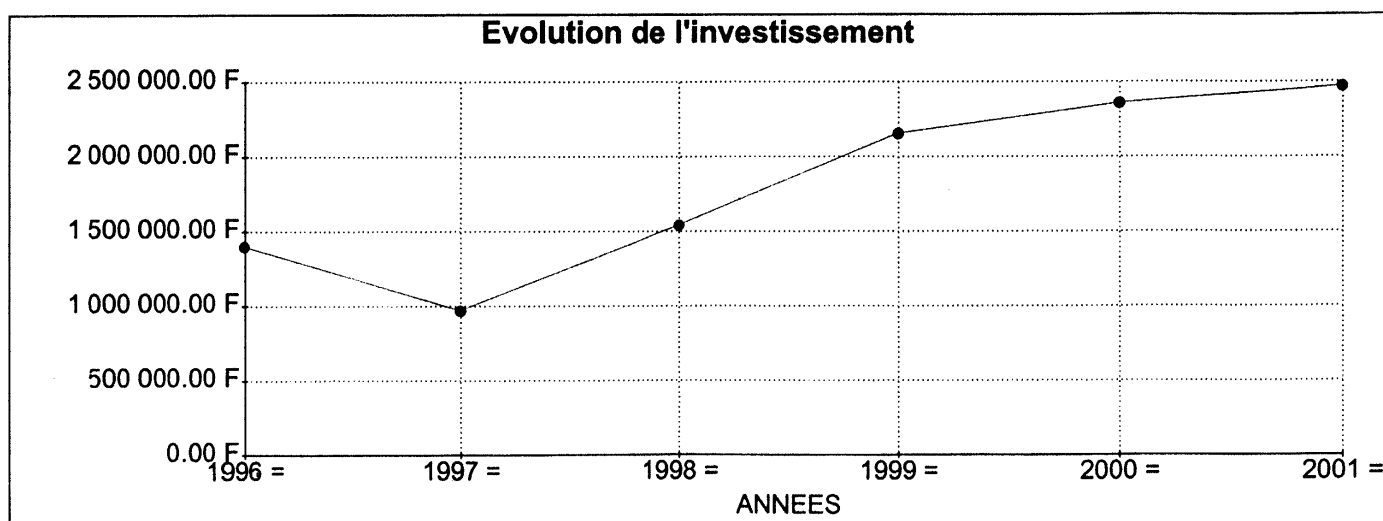
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	DEPENSE PREVUE		RECETTE PREVUE		Part à la charge de la commune
01 - Changement des Fenêtres de la Maternelle	2313	165 000.00 F	D57 DGE	35 300.00 F 50 000.00 F	79 700.00 F
05 - Acquisition de Matériel et de Mobilier	218	35 000.00 F	/	0.00 F	35 000.00 F
11 - Création de Fossés (route de Hilbesheim	2315	100 000.00 F	/	0.00 F	100 000.00 F
12 - Eclairage Public	2315	60 000.00 F	/	0.00 F	60 000.00 F
13 - Bâtiment Presbytère	2313	50 000.00 F	DGE	15 000.00 F	35 000.00 F
14 - Voirie du Chemin du Petit Stade	2315	68 000.00 F	D57	18 400.00 F	49 600.00 F
15 - Voirie de la Route de Dolving	2315	368 000.00 F	D57 D57 temp. Etat temp.	75 800.00 F 32 800.00 F 32 800.00 F	226 600.00 F
16 - Pont de la Schneymuhle	2315	15 000.00 F	D57	1 800.00 F	13 200.00 F
17 - Voirie de la Rue de l'Eglise	2315	62 000.00 F	D57	16 600.00 F	45 400.00 F
18 - Retrait des pavés de 3 passage piétons	2315	48 000.00 F	D57	13 200.00 F	34 800.00 F
19 - Eau potable à la Schneymuhle	2315	100 000.00 F	/	0.00 F	100 000.00 F
20 - Chauffage de la Salle des Fêtes	2313	95 000.00 F	D57	30 000.00 F	65 000.00 F
21 - Création de parking (Stade)	2315	30 000.00 F	/	0.00 F	30 000.00 F
ONI - Achat de terrain	2111	32 168.00 F	/	0.00 F	32 168.00 F
ONI - Constructions (solde)	2313	50 000.00 F	/	0.00 F	50 000.00 F
OFI - Remboursement Capital d'emprunts	16412	505 000.00 F	/	0.00 F	505 000.00 F
OFI - Encaissement du FC TVA	/	0.00 F	10222	108 000.00 F	/
OFI - Encaissement de la T L E	/	0.00 F	10223	15 000.00 F	/
OFI - Affectation du résultat 2000	001	684 993.00 F	1068	684 993.00 F	/
OFI - Vir. de la section de fonctionnement	/	0.00 F	021	1 338 468.00 F	/
TOTAUX	/	2 468 161.00 F	/	2 468 161.00 F	0.00 F

ONI = Opérations Non Individualisées / OFI = Opérations Financières

Pour information, voici les sommes totales affectées à l'investissement et leur évolution pour les cinq dernières années :

(sommes votées en CM)

1996 =	1 399 699.00 F	/
1997 =	967 331.00 F	Evolution sur l'année N-1: - 432 368.00 F
1998 =	1 540 425.00 F	Evolution sur l'année N-1: + 573 094.00 F
1999 =	2 153 607.00 F	Evolution sur l'année N-1: + 613 182.00 F
2000 =	2 356 395.00 F	Evolution sur l'année N-1: + 202 788.00 F
2001 =	2 468 161.00 F	Evolution sur l'année N-1: + 111 766.00 F



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

ELECTIONS MUNICIPALES DU 11 MARS 2001

Cette année a vu le renouvellement du conseil municipal. Voici le détail du décompte des voix :

RESULTATS DU 11 MARS 2001

Inscrits : 590 / Votants : 502

Nuls : 11 / Exprimés : 491 / Majorité Absolue : 246

ont obtenu :

MATHIS Francis	363 voix	élu
KUGLER Bertrand	353 voix	élu
SCHNITZLER Léon	320 voix	élu
BERGER Daniel	297 voix	élu
DUBOIS Alfred	363 voix	élu
FILLINGER Jean Marc	380 voix	élu
GEOFFROY Albert	374 voix	élu
HACQUARD André	371 voix	élu
JACOB Patrick	390 voix	élu
POIROT Bernard	371 voix	élu
WEBER Grégoire	359 voix	élu
DRESCH Nadine	289 voix	élue
FRIANG Mireille	308 voix	élue
KOCH Elisabeth	303 voix	élue
MAZERAND Anne-Marie	334 voix	élue
COLLIN Jean Marie	133 voix	
DUPONT Thierry	110 voix	
HAUER Marie Claude	118 voix	
HIEGEL Edmond	135 voix	
KOESSLER Ginette	106 voix	
LACROIX Lucie	78 voix	
METZGER Gérard	137 voix	
PINKELE Eric	115 voix	
ROBERT Cathy	92 voix	
ROTH René	141 voix	
RUBY Jean Luc	88 voix	

A noter : Quatre femmes ont été élues au sein du nouveau conseil.

Le vote du maire et des adjoints a donné les résultats suivants :

Maire :	Francis MATHIS
1 ^{er} Adjoint :	Bertrand KUGLER
2 ^e Adjoint :	Léon SCHNITZLER
3 ^e Adjoint :	Alfred DUBOIS

Les représentants au niveau des structures intercommunales sont :

- pour la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg :

TITULAIRES : Francis MATHIS, André HACQUARD

SUPPLEANTS : Jean Marc FILLINGER,
Anne Marie MAZERAND

- pour le Syndicat des Eaux de Wintersbourg :

TITULAIRES : Francis MATHIS, Léon SCHNITZLER.

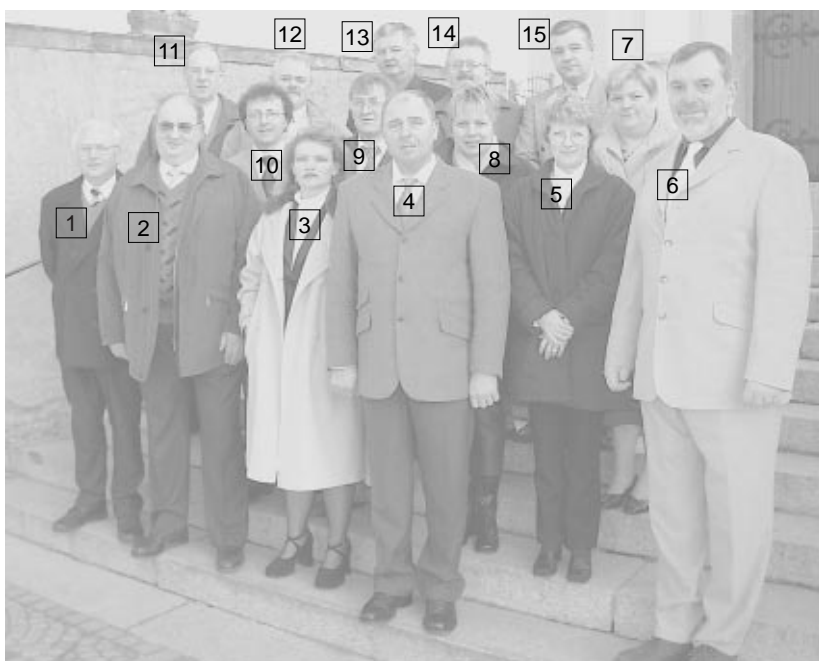
SUPPLEANTS : Daniel BERGER, Bernard POIROT

Les élections dans les différentes commissions communales ont donné les résultats suivants :

- 1. COMMISSION DU PATRIMOINE COMMUNAL**
(patrimoine immobilier - bâtiments - foncier - forestier)
Kugler B - Dubois A - Berger D - Hacquard A - Koch E
- 2. COMMISSION DES TRAVAUX DE VOIRIE**
(signalisation routière - éclairage - assainissement)
Schnitzler L - Dresch N - Fillinger JM - Jacob P - Poirot B
- 3. COMMISSION DE L'EAU ET DES DECHETS**
(ordures ménagères - cadre de vie - environnement - syndicat des eaux)
T = Mathis F - Schnitzler L - S = Berger D - Poirot B —
- Koch E - Weber G
- 4. COMMISSION DES FINANCES**
(budget - taxes - ouverture de plis)
Dubois A - Fillinger JM - Hacquard A - Poirot B
- 5. COMMISSION CULTURELLE**
(fêtes et cérémonies - associations - salle des fêtes)
Berger D - Friang M - Geoffroy A - Jacob P - Mazerand AM
- 6. COMMISSION SCOLAIRE**
(écoles - temps libre et loisirs)
Mathis F - Kugler B - Dresch N - Koch E
- 7. COMMISSION DE LA COMMUNICATION**
(bulletin communal - information)
Kugler B - Schnitzler L - Dresch N - Mazerand AM
- 8. COMMISSION DE L'AIDE SOCIALE**
(personnes âgées, aide sociale)
Kugler B - Dubois A - Dresch N - Friang M
- 9. COMMISSION DE LA LISTE ELECTORALE**
(révision et mise à jour de la liste électorale)
Dubois A - Fillinger JM - Jacob P - Mazerand AM
- 10. COMMISSION DE L'INTERCOMMUNALITE**
(communauté de communes : 2 titulaires + 2 suppléants)
T = Mathis F - Hacquard A - S = Fillinger JM - Mazerand AM — Kugler B - Dubois A
- 11. COMMISSION DU BAN COMMUNAL**
(T.G.V. - MARNU - Cadastre - remembrement)
Kugler B - Schnitzler L - Dubois A - Weber G

Il convient de signaler que lors de sa séance du 28 mai 2001, le conseil municipal a demandé son adhésion au SIVUT (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Touristique) du Pays de Sarrebourg. Les deux délégués titulaires sont : Bertrand Kugler, Grégoire Weber et les deux délégués suppléants sont Bernard Poirot et Nadine Dresch.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



1. Alfred Dubois
2. Léon Schnitzler
3. Nadine Dresch
4. Francis Mathis
5. Mireille Friang
6. Bertrand Kugler
7. Anne-Marie Mazerand
8. Elisabeth Koch
9. Albert Geoffroy
10. Jean Marc Fillinger
11. André Hacquard
12. Patrick Jacob
13. Grégoire Weber
14. Bernard Poirot
15. Daniel Berger

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2000

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler, Schnitzler, Fillinger, Berger, Poirot, Hacquard, Jacob, Geoffroy, Weber, Dubois, Rauch.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mathis JM., Schwartz, Reymann.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :—/—

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- Les travaux de réfection des canalisations d'eau potable dans les rues de la Fontaine et de la Sarre, réalisés par le Syndicat des Eaux de Wintersbourg, ont été réceptionnés le 14 novembre dernier.
- Les derniers travaux au Presbytère (dallage de la cour intérieure) seront achevés avant le 30 novembre prochain.
- Les travaux de réfection de la route de Dolving sont achevés. Des curages de fossés sont prévus de part et d'autre de cette route afin d'éviter les écoulements d'eau lors des hivers prochains.
- La sortie annuelle en forêt, avec Monsieur André Gangloff, Technicien ONF, accompagné de Monsieur OUIN, Directeur de la Subdivision ONF de Sarrebourg, est prévue cette année le samedi 2 décembre à 13 h 30.
- La vente des brioches de l'amitié s'est déroulée cette année au mois d'octobre et A rapporté la somme de 3.918,50 F.

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

- 1/ **Prévision des Travaux Sylvicoles ANNEE 2001**
- 2/ **Prix de vente du Bois - ANNEE 2001**
- 3/ **Travaux 2001 - Fenêtres à l'école maternelle - Demande de subvention D G E**
- 4/ **Travaux 2001 - Fenêtres bâtiment Mat. - Demande de subvention PADEL Amélioration Habitat**
- 5/ **Contrat d'Assurance des risques statutaires des employés communaux**
- 6/ **Subvention 2000 - C A U E Moselle - Metz**
- 7/ **Achat de petits lits pour l'école maternelle - Investissements**
- 8/ **Location du Logement de la Maternelle au 1er janvier 2001**
- 9/ **Vente de Terrain Communal à MULLER Jean Jacques - REC-TIFICATION**
- 10/ **Décision Modificative de Crédits N° 3 - Achat de deux terrains de voirie**
- 11/ **Décision Modificative de Crédits N° 4 - Travaux de voirie Route de Dolving**
- 12/ **Décision Modificative de Crédits N° 5 - Installation d'éclairage public**

DIVERS

- a/ **Rapport du Recensement de la population de mars 1999 - INSEE**
- b/ **Rapport de la C C Agglomération de Sarrebourg - Journée sans voiture**
- c/ **Achat terrains FRIANG Albert - Rue du Breuil**
- d/ **Création d'un poste de CEC - Agent extérieur**

1/ **Prévision des Travaux Sylvicoles ANNEE 2001**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le devis de travaux Sylvicoles pour l'année 2001 reflétant les sommes suivantes :

Travaux d'entretien (section d'Exploitation)
57.400,00 HT 60.557,00 TTC

Travaux de dégagement (section d'Investissement)
27.825,00 HT 29.355,38 TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

APPROUVE les propositions du devis émis par l'ONF pour les travaux sylvicoles 2001 dont les sommes figurent ci dessus.

2/ **Prix de vente du Bois - ANNEE 2001**

Après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE de reconduire le prix du bois d'affouage 2001 à 200,00 F TTC le stère (chêne - hêtre - charme).

DECIDE de fixer la mise à prix du stère de menus produits 2001 à 20,00 F TTC.

3/ **Travaux 2001 - Fenêtres à l'école maternelle - Demande de subvention D G E**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer le changement des fenêtres de l'Ecole Maternelle de Sarraltroff. En effet, ces travaux garantiraient une bonne isolation, ceci suite aux travaux d'installation du chauffage central dans le bâtiment (réalisés en 1998). Il présente ensuite au Conseil Municipal le devis correspondant à ces travaux émis par la SA FERMOBA de Sarrebourg d'un montant de HT 143.387,00 F et de 161.431,07 F TTC.

Après délibération, le conseil municipal :

- ACCEPTE le projet de remplacement des fenêtres de l'Ecole Maternelle de Sarraltroff,
- DECIDE d'effectuer les travaux en l'an 2001 et APPROUVE l'inscription des prévisions budgétaires au Budget Primitif 2001,
- SOLLICITE la subvention de l'Etat au titre de la DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT (DGE),
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux, ainsi qu'à la demande de subvention D G E.

4/ **Travaux 2001 - Fenêtres bâtiment Maternelle - Subvention Amélioration Habitat -PADEL**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer le changement des fenêtres des deux logements du bâtiment de l'école maternelle de Sarraltroff. En effet, ces travaux garantiraient une bonne isolation, ceci suite aux travaux d'installation du chauffage central dans le bâtiment (réalisés en 1998). Il présente ensuite au Conseil Municipal le devis correspondant à ces travaux émis par la SA FERMOBA de Sarrebourg d'un montant de HT 71.346,00 F et de 75.270,04 F TTC.

Après délibération, le conseil municipal :

- ACCEPTE le projet de remplacement des fenêtres des deux logements de l'école maternelle de Sarraltroff,
- DECIDE d'effectuer les travaux en l'an 2001 et APPROUVE l'inscription des prévisions budgétaires au Budget Primitif 2001,
- SOLLICITE la subvention du Département pour l'amélioration de l'habitat (PADEL),
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux, ainsi qu'à la demande de subvention départementale pour l'amélioration de l'habitat.

5/ **Contrat d'Assurance des risques statutaires des employés communaux**

Le Maire expose au Conseil Municipal l'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant la part «employeur», en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ; Il précise que le Centre de Gestion de la Moselle peut souscrire un tel contrat pour son compte, ceci en mutualisant les risques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et :

VU la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26,

VU le décret N° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des Collectivités et Etablissements Territoriaux,

DECIDE de charger le Centre de Gestion de la Moselle de souscrire pour le compte de la commune des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise pour plusieurs collectivités territoriales intéressées. Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants : pour les agents affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité ; pour les agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail, maladie grave, maternité, maladie ordinaire. Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules. Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes : Durée du Contrat = 3 ANS à compter du 1er JANVIER 2002, Régime du Contrat = Capitalisation.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier ainsi que les conventions en résultant.

6/ Subvention 2000 - C A U E Moselle - Metz

Le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de verser, annuellement, une subvention communale au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Moselle (CAUE Moselle) dont le siège se situe à Metz. En effet, cet organisme est susceptible de conseiller la commune et ses habitants dans le choix des couleurs et matériaux à utiliser lors de travaux urbains (ravalements, aménagements de rues...). Le Maire précise que pour une commune d'une population comprise entre 500 et 1000 habitants, la subvention annuelle est de 800,00 F.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- DECIDE de verser, dès cette année et sur le budget 2000 (article 65748) ainsi que pour les années suivantes la somme de 800,00 F comme subvention annuelle à la C A U E de Moselle.
- AUTORISE le Maire à signer le mandat administratif et les pièces s'y rapportant.

7/ Achat de petits lits pour l'école maternelle - Investissements

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une facture, réceptionnée en Mairie, émise par la Société WESCO de CERIZAY (79140), concerne l'acquisition de dix couchettes pour la classe des petits de l'Ecole Maternelle. Il est possible de mandater cette facture sur la section des investissements.

La facture en question est référencée comme suit :

Facture N° 09.03352
d'un montant de 5.350,41 F TTC

Après délibération, le Conseil Municipal décide de mandater cette facture sur la section d'investissements à l'article 2184 - de l'opération d'investissements N° 5 - ACQUISITION DE MATERIEL ET DE MOBILIER.

8/ Location du Logement de la Maternelle au 1er janvier 2001

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la demande émise par Mademoiselle DUPONT Valérie, afin de bénéficier du petit logement de l'Ecole Maternelle (anciennement Logement de Fonction Instituteur) situé au 3 rue de l'Eglise, resté vacant lors de la rentrée scolaire 2000/2001 et désaffecté par délibération du Conseil Municipal en date du 10 octobre 2000.

Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

ACCEPTTE de louer le petit logement communal de l'école maternelle à Mademoiselle DUPONT Valérie,

FIXE le loyer à un montant mensuel de 2.000,00 francs (deux mille francs). Les charges seront refacturées d'après les consommations constatées (eau, chauffage).

FIXE le délai de préavis lors de la sortie des locaux à TROIS MOIS,

AUTORISE le Maire à signer le Contrat de Bail et la convention se rapportant à cette location.

9/ Vente de Terrain Communal à MULLER Jean Jacques - RECTIFICATION

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 7103 EN DATE DU 26 JUIN 2000

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, la demande d'achat, à la commune, émise par Monsieur MULLER Jean Jacques, domicilié à Sarraltroff 35 rue de Sarrebourg concernant la parcelle suivante située rue de Sarrebourg :

- SECTION 2
Village Parcelle 399 / 166 d'une surface de 0 ha 0 a 83 ca
Rue de Sarrebourg

Après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE la vente de cette parcelle au prix de 3.000,00 francs (TROIS MILLE FRANCS) l'are avec un minimum de 3.000,00 francs par vente (TROIS MILLE FRANCS),

DECIDE que les frais de notaire et de métrage sont à la charge de l'ACHETEUR,

AUTORISE le Maire à signer les transactions et l'acte de vente.

10/ Décision Modificative de Crédits N° 3 - Achat de deux terrains de voirie

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que l'achat par la commune des deux terrains de voirie (LAMBING et LIMON) a été signé. Cependant pour mandater la facture d'honoraires de Me JOURDAIN, notaire à Fénétrange, il est nécessaire d'effectuer une décision modificative de crédits.

Après délibération, le Conseil Municipal :

ACCEPTTE la décision modificative de crédits suivante
du compte 2313 - ONI - Opération Non Individualisées - 1800,00 F
vers le compte 2112 - ONI Opération Non Individualisées +
1800,00 F

11/ Décision Modificative de Crédits N° 4 - Travaux de voirie Route de Dolving

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que les travaux de voirie de la route de Dolving, actuellement en cours, seront facturés, d'après nos estimations, par un surcoût (dû aux dégâts de la tempête du 26/12/1999) par rapport aux prévisions budgétaires du BP 2000 et qu'une décision modificative de crédits sera nécessaire au mandatement de la facture correspondante.

Après délibération, le Conseil Municipal :

ACCEPTTE la décision modificative de crédits suivante :
du compte 2313 - ONI - Opération Non Individualisées - 85.000,00 F
vers le compte 2315 - Opération 15 - Voirie Route de Dolving
+ 85.000,00 F

12/ Décision Modificative de Crédits N° 5 - Installation d'éclairage public

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que des travaux d'installation de nouvelles lampes d'éclairage public sont actuellement en cours et que la facture correspondante sera supérieure aux prévisions budgétaires du Budget Primitif 2000. Une décision modificative de crédits est donc nécessaire pour effectuer le mandatement de cette facture.

Après délibération, le Conseil Municipal :

ACCEPTTE la décision modificative de crédits suivante :
du compte 2313 - ONI - Opération Non Individualisées
- 11.000,00 F
vers le compte 2315 - Opération 12 - Eclairage Public + 11.000,00 F

DIVERS

a/ Rapport du Recensement de la population de mars 1999 - INSEE

Le maire informe les membres du conseil municipal que l'INSEE a transmis en mairie un rapport assez complet sur les opérations et les chiffres issus du recensement général de la population qui s'est déroulé en MARS 1999. Il précise que ces données chiffrées seront publiées, pour information, dans le Bulletin Communal de l'année 2000 actuellement en préparation et qui sera diffusé en janvier 2001.

b/ Rapport de la C C Agglomération de Sarrebourg - Journée sans voiture

Le maire donne lectures des chiffres présentés par la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg concernant l'organisation et la participation à la «Journée sans Voiture» qui s'est déroulée le samedi 23 septembre 2000. La participation est, d'après les données reçues, assez bonne et cette expérience sera certainement reconduite l'an prochain.

c/ Achat terrains FRIANG Albert - Rue du Breuil

Le maire présente au conseil municipal la proposition de vente de terrains à la commune émise par Mme Veuve FRIANG Albert. Ces terrains sont situés dans la voirie de la rue du Breuil. Le conseil est d'avis d'accepter cet achat de terrain, ceci au prix du franc symbolique (cf. terrains de voirie). Il demande au maire d'en informer Mme FRIANG et de lui proposer cette solution. Si elle l'accepte, une délibération sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

d/ Création d'un poste de CEC - Agent extérieur

Le maire informe le conseil municipal que la commune peut créer un poste de CEC (contrat emploi consolidé) pour poursuivre le contrat CES d'agent extérieur, ceci afin de seconder l'ouvrier communal. Ce contrat pourrait être conclu pour quatre années (janvier 2001 - décembre 2004). Il précise qu'une demande de ce type a été transmise à la Direction Départementale de l'Emploi et du Travail (DDTE) de Metz. Après l'accord de la DDTE, une délibération sera prise à cet effet.

Après un court échange de vues :

Travaux 2001 - Travaux au Cimetière - Ramassage scolaire - Finances communales 2000

le Maire lève la séance et remercie les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2001

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal en Mairie) le 8 JANVIER 2001 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler, Schnitzler, Fillinger, Berger, Poirot, Hacquard, Jacob, Geoffroy, Weber, Dubois, Reymann.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mathis JM., Schwartz, Rauch.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : —/—

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- Les travaux de voirie de la route de Dolving sont achevés. Le montant total du marché s'élève à 362.927,16 francs TTC. D'autres travaux de création de fossés, aux abords de la route de Dolving et vers Hilbesheim ainsi que la création de trottoirs Rue de Hilbesheim sont actuellement en cours.
- Le barème cadre des subventions départementales pour la commune passera en 2001 à 39 %.
- Une vente de grumes a eu lieu le 7 décembre 2000 à Château-Salins. Deux lots de grumes ont été vendus à 90.000,00 F et 34.500,00 F. Un lot a été retiré de la vente (prix inférieur à 130.000,00 F) et sera re-proposé à la vente de mars 2001.
- Une demande de l'Ecole de Musique de la Région de Sarrebourg (EMRS), pour organiser une fête de la musique à Sarraltroff le 21 juin 2001, a été réceptionnée en mairie. Le maire précise que l'organisation de cette cérémonie sera entièrement effectuée par l'EMRS. Il ajoute qu'il convoquera le Président afin de pour connaître les modalités de cette organisation.
- Les poubelles containers proposées par la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg seront prochainement disponibles à Sarrebourg (vers le 15 janvier 2001).

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

1/ Prix de location de la Chasse 2001

2/ Départementalisation des Sapeurs Pompiers - Convention de transfert des biens immeubles

3/ Décision Modificative de Crédits N° 6 - budget communal 2000 - Création de Fossés

4/ Création d'un poste de C E C - Agent Extérieur - Affiliation des CEC-CES aux ASSEDIC

DIVERS

a/ Installation de panneaux de décoration (ND de Lourdes) sur l'église

b/ Vérification des poteaux d'incendie - Rapport -

1/ Prix de location de la Chasse 2001

Le Conseil Municipal, se référant au Cahier des Charges de la Chasse Communale, après en avoir délibéré, décide de diminuer, suite aux nouvelles réglementations législatives sur la chasse (fermeture les mercredis) le loyer des deux baux de la Chasse Communale de 10 %. Les baux 2001 passeront alors à :

pour le lot N° 1 «Société de Chasse du Sarreck»

16.167,00 F - 10 % = 14.550,00 F

pour le lot N° 2 «Association de Chasse Les Renards»

37.723,00 F - 10 % = 33.950,00 F

Les réserves de chasse subiront également une baisse de 10 %

2/ Départementalisation des Sapeurs Pompiers - Transfert des biens immeubles

VU la loi 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours,

VU le décret 96-1171 du 26 décembre 1996 relatif au transfert de personnels et de biens prévus par la loi 96-369 du 3 mai 1996,

VU la délibération du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S D I S) de la Moselle en date du 9 février 1999 de recourir à un diagnostic complet portant sur l'état général des bâtiments affectés au fonctionnement des services d'incendie et de secours,

VU la décision du conseil d'administration du SDIS de la Moselle, en date du 11 octobre 1999, de mettre provisoirement à disposition les biens immobiliers, en attendant une décision définitive à prendre notamment au vu des résultats du diagnostic sur l'état des bâtiments,

VU la décision du conseil d'administration du SDIS de la Moselle, en date du 13 octobre 2000, de reconduire les conventions de mise à disposition à titre gratuit des centres de secours pour une durée de CINQ ans avec tacite reconduction, en excluant les logements situés en dehors des bâtiments opérationnels,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de Sarraltroff :

- AUTORISE le transfert des biens immobiliers du Centre de Secours de Sarraltroff au S D I S de la Moselle,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annexée fixant les modalités de transfert.

3/ Décision Modificative de Crédits N° 6 - budget communal 2000 - Création de Fossés

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux de créations de fossés ont été effectués au courant du mois de décembre 2000 au bord de la route de Dolving et à proximité de la route de Hilbesheim. Ces travaux n'ont pas été prévus lors du budget primitif 2000. Une décision modificative de crédits est donc nécessaire aux paiements des factures s'y rapportant.

Après délibération, le Conseil Municipal :

ACCEPTE la décision modificative de crédits suivante :

du compte 2313 - ONI - Opération Non Individualisées - 100.000,00 F vers le compte 2315 - Opération 11 - Création de Fossés + 100.000,00 F

4/ Création d'un poste de C E C - Agent Extérieur - Affiliation des CEC-CES aux ASSEDIC

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la possibilité pour la commune de créer un poste de Contrat Emploi Consolidé d'Agent Extérieur pour seconder l'ouvrier communal. Ce poste aurait une durée hebdomadaire de TRENTE heures et serait payé au SMIC. Il propose, comme date de départ du contrat : le 1er février 2001, pour une durée totale de QUATRE années soit jusqu'au 31 janvier 2005. Il précise ensuite que la commune doit s'affilier aux ASSEDIC pour couvrir l'assurance chômage des personnels en Contrat Emploi Consolidé (CEC) et en Contrat Emploi Solidarité (CES), ceci à partir de la création des postes concernés (soit pour ce poste CEC : le 1er février 2001).

Après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE la création d'un poste d'employé C E C pour 30 heures par semaine pour la période

du 01.02.2001 au 31.01.2005, payé au SMIC,

DECIDE d'affilier la commune (part communale) à l'Assurance Chômage ASSEDIC pour les employés en CEC et CES à compter du 1er FEVRIER 2001.

DIVERS

a/ Installation de panneaux de décoration (ND de Lourdes) sur l'église

Le maire informe les membres du conseil municipal que, suite aux demandes d'installer une statue dans les deux tableaux dédiés aux Enfants de Sarraltroff tombés aux champs de bataille, situés de part et d'autre de la porte d'entrée de l'église paroissiale, reçues de Monsieur Constant Limon, celui-ci a effectué, sans notre accord des travaux sur ces panneaux, ceci pour les fêtes de Noël 2000. Plusieurs trous y ont été percés pour fixer deux plaques en bois décorées à l'image de ND de Lourdes et Sainte Bernadette. Après qu'il les ait retirées, il a été constaté que les plaques gravées ont été abîmées. Le maire précise qu'un courrier dans ce sens a été envoyé à Monsieur Limon afin de lui faire part de nos remarques à ce sujet.

b/ Vérification des poteaux d'incendie - Rapport -

Le maire fait part aux membres du conseil municipal de la réception en mairie du compte rendu des vérifications effectuées sur les points d'eau (poteaux et bornes d'incendie) établi par le centre de secours de Sarrebourg. Ce compte rendu mentionne que 16 hydrants sur 29 sont «inutilisables». En réalité, les constatations laissent apparaître, que seulement 3 points d'eau sur 29 sont effectivement inutilisables (sur les autres, les manoeuvres d'utilisation restent possibles). Le conseil municipal souhaite que le maire fasse part de ces remarques au chef de centre des sapeurs pompiers de Sarrebourg. Il propose également d'effectuer, à compter de cette année, un programme de remise aux normes pour les hydrants faisant l'objet de remarques.

Après un court échange de vues :

- Collecte Sélective - Achat de terrains Rue du Rebbert - Déchetterie - Bulletin Communal 2000 -

le Maire lève la séance et remercie les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2001

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal en Mairie) le 19 février 2001 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler, Schnitzler, Fillinger, Berger, Poirot, Hacquard, Jacob, Geoffroy, Weber, Dubois, Rauch.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mathis JM., Schwartz, Reymann.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : —/—

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- Un courrier émanant de la Société de Chasse «Les Renards», locataire

du lot de chasse N°2 (coté forêt du Weiherwald) a été réceptionné en Mairie. Il informait le maire que lors de la dernière battue en forêt, des cavaliers ont été surpris sur les chemins forestiers. Les chasseurs ont souhaité attirer l'attention du maire sur le danger certain encouru par ces personnes ce jour là. Le maire précise qu'il remettra une copie de ce courrier aux cavaliers en question.

- Le maire informe les membres du conseil municipal que le Souvenir Français de Sarraltroff propose la réfection des plaques situées de part et d'autre de la porte de l'église et qui ont été abîmées lors des fêtes de Noël 2000 (cf. CM du 08/01/2001 - Divers A). Des devis seront sollicités auprès d'entreprises dans ce but.

- Un concert sera organisé par la chorale «La Cantanelle» et par «L'Accordéon Club» de Sarrebourg, à l'église, le vendredi 23 février prochain. Le bénéfice de cette manifestation ira à la lutte contre la leucodistrophie.

- Plusieurs cambriolages ont été commis, ces derniers temps, principalement dans le quartier du Rebbert (rue de la Forêt). Le maire précise que la gendarmerie de Fénétrange est chargée de l'enquête et que les faits suspects remarquables sont à signaler à leur bureau.

- Une réunion est programmée le 6 mars prochain à 18 h 00 en mairie, avec les services de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg, afin de prévoir les travaux et les études des travaux de remise aux normes de l'assainissement dans la commune.

- Suite à notre demande, un bus de transport scolaire supplémentaire, à destination de Sarrebourg, sera affecté au transport des élèves le matin.

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

1/ Suppression de la Vétérance Sapeurs Pompiers - Part Communale

2/ Achat de Terrains

3/ Création d'un poste de CEC - Ménage dans les bâtiments communaux

4/ Heures supplémentaires de l'Assistante Maternelle

5/ Révision du contrat de location de la Salle des Fêtes - Assurances -

DIVERS

a/ Orientation budgétaire 2001

b/ Suppression du passage à niveau piétons - garage Schreiber - route de Fénétrange

1/ Suppression de la Vétérance Sapeurs Pompiers - Part Communale

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que, depuis la mise en place de la départementalisation des corps de sapeurs pompiers de la Moselle, la totalité de l'allocation de vétérance allouée aux sapeurs pompiers retraités est versée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle (Département de la Moselle). Jusqu'en 1999, la commune payait une somme forfaitaire de 150,00 F par an (en plus de l'allocation versée par le département) et que la somme mandatée par la commune pour le service INCENDIE est d'environ 70.000,00 F par an. De plus, la somme reçue par chaque pompier retraité est passée de 750,00 F à 1962,00 F par an. Il est donc possible de supprimer le versement de la part communale de 150,00 F payée chaque année.

Après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE la suppression de la part communale de l'allocation vétérance (de 150,00 F par an), attribuée par délibération du conseil municipal en date du 17 octobre 1978, ceci à compter de l'année 2000.

2/ Achat de Terrains

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition reçue en Mairie de Madame Hélène SCHWARTZ (Soeur Marie Joseph SCHWARTZ), domiciliée à la Maison de Retraite de LUDRES (54710), de céder plusieurs parcelles à la commune. Il s'agit des parcelles suivantes, au prix de :

- Section 16 N° 163 Rebbert 12 ares 33 1500,00 F l'are (mille cinq cent francs)

- Section 1 N° 190 Village 1 are 01 200,00 F l'are (deux cent francs)

- Section 1 N° 210 Village 1 are 77 200,00 F l'are (deux cent francs)

- Section 1 N° 290 Village 0 are 75 200,00 F l'are (deux cent francs)
- Section A N° 130 Langenatt 4 ares 45 200,00 F l'are (deux cent francs)

soit un total pour les 5 parcelles de 20091,00 Francs (vingt mille quatre vingt onze francs).

Après délibération, le Conseil Municipal :

ACCEPTE l'acquisition pour la Commune des CINQ parcelles mentionnées ci-dessus au prix fixé par le vendeur, à savoir un total de 20091,00 F,

DECIDE que les frais de notaire sont à la charge de la Commune de SARRALTROFF.

3/ Création d'un poste de CEC - Ménage dans les bâtiments communaux

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la possibilité pour la commune de créer un poste de Contrat Emploi Consolidé d'Agent de nettoyage pour les bâtiments communaux (école primaire, mairie et salle des fêtes). Ce poste aurait une durée hebdomadaire de TRENTE heures et serait payé au SMIC. Il propose, comme date de départ du contrat : le 1er mars 2001, pour une durée totale de CINQ années soit jusqu'au 28 février 2006.

Après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE la création d'un poste d'employé C E C pour 30 heures par semaine pour la période du 01.03.2001 au 28.02.2006, payé au SMIC,

4/ Heures supplémentaires de l'Assistante Maternelle

Le Conseil municipal, décide d'attribuer, à l'aide maternelle (ATSEM), l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires, afin de couvrir les heures effectuées en plus de son temps de travail habituel (heures supplémentaires, ménage aux écoles...).

Un état des heures supplémentaires effectuées, pour l'année, sera tenu par l'intéressé, ceci à compter du 1er janvier 2001 (par trimestre s'il y a lieu). L'indemnité, accompagnée du justificatif signé par le Maire, apparaîtra sur les salaires des mois de janvier, avril, juillet, octobre, en ajout du brut et sera calculée de la façon suivante :

CALCUL DU TAUX HORAIRE :

Heures Suppl. en semaine :
VALEUR ANNUELLE INDICIAIRE pour les 14 premières heures par mois 1900

Heures Suppl. en semaine :
VALEUR ANNUELLE INDICIAIRE pour les heures suivantes : 1600

Heures Suppl. Dimanche et fériés
VALEUR ANNUELLE INDICIAIRE 1140

CALCUL DE L'INDEMNITE :

TAUX HORAIRE X NOMBRE D' HEURES EFFECTUEES

A LA FIN DU TRIMESTRE X DURANT LE TRIMESTRE ou la Période

La présente délibération est valable jusqu'à modification des articles du code des Collectivités territoriales s'y rapportant.

5/ Révision du contrat de location de la Salle des Fêtes - Assurances -

Le maire propose d'inclure dans le contrat de location de la salle des fêtes communale une note concernant la prise en charge et l'assurance du local lors des locations (par des particuliers ou des associations).

Après délibération, le conseil municipal décide d'accepter l'ajout du texte ci-dessous dans le contrat de location de la salle :

«La commune décline toute responsabilité concernant les accidents qui pourraient survenir à l'occasion de la manifestation organisée par les demandeurs (personnes physiques, associations ou groupements). Les associations sont tenues de prouver qu'elles sont couvertes pour les risques de responsabilité civile, dommages matériels et corporels et recours contre tiers. Le locataire assurera donc la pleine responsabilité et la charge financière de tout accident ou dégât causé à la salle ou à ses installations. Le locataire assurera le service d'ordre pendant la manifestation organisée et se conformera au respect strict des règles de sécurité en matière d'incendie, en particulier concernant l'éventuelle décoration de la salle. La commune décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration concernant les objets, denrées ou matériels entreposés dans la salle avant et après la manifestation.»

DIVERS

a/ Orientation budgétaire 2001

Les travaux suivants seront inscrits au budget primitif communal 2001, dans la limite des crédits disponibles : Travaux de voirie de la rue de l'Eglise, suppression de trois passages piétons en pavés du C.D. 43, installation de nouvelles fenêtres à l'école maternelle (et logements), chauffage de la salle des fêtes, réseau d'eau potable vers l'écart de la Schneymuhle, aire de jeux dans la rue de l'Etang, allée du souvenir au cimetière, crépissage du mur du cimetière. Le maire précise que les budgets primitifs seront votés lors de la prochaine séance du conseil et après les élections municipales du 11 mars (et 18 mars : second tour) 2001.

b/ Suppression du passage à niveau piétons - garage Schreiber - route de Fénétrange

Le maire informe les membres du conseil municipal qu'un courrier émanant de la SNCF, concernant la suppression du passage à niveau pour piétons (accès à la promenade de l'écart de la Schneymuhle), a été réceptionné en mairie. Il précise que de nombreuses personnes utilisent ce passage lors de leur promenade et que sa suppression serait la cause d'un fort danger à cet endroit. Le conseil propose au maire de répondre par courrier qu'il souhaite conserver, pour des raisons de sécurité, ce passage à niveau dans sa configuration actuelle.

Après un court échange de vues :

- Préparation des élections municipales et cantonales du dimanche 11 / 18 mars 2001 -

- Collecte Sélective - Mandat écoulé -

le Maire précise que cette réunion était la dernière du mandat en cours et lève la séance en remerciant les membres présents pour leur participation durant ces six dernières années.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2001

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal en Mairie) le 19 mars 2001 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler B, Schnitzler L, Dubois A, Fillinger JM, Berger D, Poirot B, Hacquard A, Jacob P, Geoffroy A, Weber G, Dresch N, Koch E, Mazerand AM, Friang M.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : —/—

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : —/—

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- Le 15 mars dernier, une vente de grumes a eu lieu à Phalsbourg. Un lot, proposé à la vente à 130.000,00 francs a été retiré à 120.000,00 francs et sera repropose lors de la prochaine vente, à Château Salins en mai 2001.

- Le repas du 3e Age aura lieu cette année le 29 avril prochain et non le 22 avril. Les invitations seront prochainement distribuées par l'ouvrier communal.

- La Direction de l'Equipeement de la Moselle nous informe que des travaux de renouvellement de l'enrobé seront effectués cette année sur la RD 94 rue de Hilbesheim entre le croisement Rue de Hilbesheim - Rue de Sarrebourg et le croisement Rue de Hilbesheim - Rue de Goerlingen (soit environ 250 mètres).

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

1/ Désignation des délégués titulaires et suppléants à la Communauté de Communes

2/ Désignation des délégués titulaires et suppléants au Syndicat des Eaux de Wintersbourg

- 3/ **Travaux de voirie Rue de la Sarre - Concours de la DDE**
- 4/ **Travaux de voirie Rue de la Fontaine - Concours de la DDE**
- 5/ **Dépose de 3 passages piétons - Subvention «Recettes supplémentaires de l'Etat» -**
- 6/ **Travaux d'investissement en forêt communale - Subvention de l'Etat**
- 7/ **Indemnités de fonctions au Maire et aux Adjoints**

DIVERS

- a/ **Travaux au Presbytère**
- b/ **Subvention «Ligue contre le cancer»**
- c/ **Demande de certificat d'urbanisme - Mr Christ Gabriel**
- d/ **SIVUT du Pays de Sarrebourg**

1/ Désignation des délégués titulaires et suppléants à la Communauté de Communes

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, la nécessité de désigner, après les dernières élections municipales, les délégués du conseil municipal pour représenter la commune aux réunions de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de désigner les personnes suivantes comme délégués de la commune :

TITULAIRES : M. MATHIS Francis Maire
M. HACQUARD André Conseiller Municipal
SUPPLEANTS : M. FILLINGER Jean Marc Conseiller Municipal
Mme MAZERAND Anne Marie Conseillère Municipale

2/ Désignation des délégués titulaires et suppléants au Syndicat des Eaux de Wintersbourg

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, la nécessité de désigner, après les dernières élections municipales, les délégués du conseil municipal pour représenter la commune aux réunions du Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de désigner les personnes suivantes comme délégués de la commune :

TITULAIRES : M. MATHIS Francis Maire
M. SCHNITZLER Léon 2e Adjoint
SUPPLEANTS : M. POIROT Bernard Conseiller Municipal M. BERGER Daniel Conseiller Municipal

3/ Travaux de voirie Rue de la Sarre - Concours de la DDE

VU le décret N° 2000-257 du 15 mars 2000 relatif à la rémunération des prestations d'ingénierie réalisées au profit de tiers par certains services des ministères de l'équipement et de l'agriculture,

VU l'arrêté du 20 avril 2000 fixant les taux et les modalités de rémunération des prestations d'ingénierie réalisées au profit de tiers par certains services des ministères de l'équipement et de l'agriculture et précisant les modalités de leur intervention,

Le Conseil Municipal de SARRALTROFF :

SOLLICITE le concours de la Direction Départementale de l'Equipement, subdivision de Phalsbourg-Sarrebourg pour assurer la mission de maîtrise d'oeuvre concernant la Rue de la Sarre : Construction de chaussée et pose de bordures (les caractéristiques de la mission sont définies en annexe - dépôt en Sous Préfecture),

AUTORISE le représentant légal à prendre toute décision concernant l'exécution ou le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget,

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

4/ Travaux de voirie Rue de la Fontaine - Concours de la DDE

VU le décret N° 2000-257 du 15 mars 2000 relatif à la rémunération des prestations d'ingénierie réalisées au profit de tiers par certains services des ministères de l'équipement et de l'agriculture,

VU l'arrêté du 20 avril 2000 fixant les taux et les modalités de rémunération des prestations d'ingénierie réalisées au profit de tiers par certains services des ministères de l'équipement et de l'agriculture et précisant les modalités de leur intervention,

Le Conseil Municipal de SARRALTROFF :

SOLLICITE le concours de la Direction Départementale de l'Equipement, subdivision de Phalsbourg-Sarrebourg pour assurer la mission de maîtrise d'oeuvre concernant la Rue de la Fontaine : Construction de chaussée et pose de bordures (les caractéristiques de la mission sont définies en annexe - dépôt en Sous Préfecture),

AUTORISE le représentant légal à prendre toute décision concernant l'exécution ou le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget,

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

5/ Dépose de 3 passages piétons - Subvention «Recettes supplémentaires de l'Etat» -

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir pris connaissance de la lettre adressée par Monsieur le Président du Conseil Général de la Moselle, relative à l'attribution de subventions départementales pour la dépose de trois passages piétons en pavés sur la RD 43, après en avoir délibéré :

S'ENGAGE à utiliser les crédits dont la commune bénéficiera pour la réalisation des travaux de dépose des trois passages piétons en pavés situés sur la RD 43 :

à hauteur de la Poste - 29 rue de Fénétrange

à hauteur de la Quincaillerie SINS - 9 rue de Fénétrange

à hauteur de l'ancienne gare SNCF - 33 rue de Sarrebourg

VOTE un crédit de 39.105,00 F HT et 46.800,00 F TTC nécessaires au financement de cet aménagement,

S'ENGAGE à prendre ultérieurement en charge la gestion de ces équipements.

6/ Travaux d'investissement en forêt communale - Subvention de l'Etat

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 8003 DU 28 AOUT 2000

Après délibération, le Conseil Municipal de la commune de Sarraltroff sollicite une subvention du budget de l'Etat pour effectuer des travaux de nettoyage de parcelles forestières sinistrées par la tempête du mois de décembre 1999. Les parcelles concernées sont les suivantes :

Le Conseil Municipal déclare que les terrains en cause relèvent du régime forestier. Il déclare n'avoir sollicité aucun autre cofinancement pour les travaux envisagés sur ces parcelles. La commune s'engage à autofinancer la partie non couverte par les subventions. Elle s'engage à ce que le total cumulé des subventions ne dépasse en aucun cas 80 % du montant hors taxes du barème retenu. Les opérations de nettoyage devront non seulement permettre la reconstruction ultérieure par régénération naturelle ou par reboisement, mais aussi l'entretien sur quinze ans des peuplements reconstitués. Dans les parcelles nettoyées avec une aide de l'Etat, la commune s'engage à réaliser durant les dix ans suivant l'attribution de la présente aide au nettoyage, les travaux nécessaires à la reconstitution naturelle (y compris par valorisation des accrus naturels) ou artificielle du peuplement, ou à défaut à conserver l'affectation boisée des terrains pendant une période d'au moins quinze ans et à valoriser les accrus naturels. Les manquements à cet engagement ne pourront être retenus contre la commune s'ils ne sont pas de son fait. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de signer toute pièce complémentaire nécessaire à ce dossier.

7/ Indemnités de fonctions au Maire et aux Adjoints

1° Indemnité de fonction du maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants, considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au Maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, avec effet immédiat, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire au taux maximal à savoir 31 % de l'indice brut 1015, ceci à compter de la date du 17 MARS 2001.

2° Indemnité de fonction des trois adjoints :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants, vu les arrêtés municipaux de ce jour portant délégation de fonctions et de signature aux trois adjoints au maire, considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées aux trois adjoints au maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

municipal, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, avec effet immédiat, de fixer, à compter du 17 MARS 2001, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire au taux maximal à savoir un brut calculé suivant la formule ci-après :

(INDICE BRUT 1015 x 17 %) x 40 % = INDEMNITE BRUTE MENSUELLE PAR ADJOINT

DIVERS

a/ Travaux au Presbytère

Le maire informe les membres du conseil municipal que la commune peut encaisser un solde de subvention d'environ 40.000,00 F pour des travaux à réaliser au presbytère (subvention DGE de l'Etat). Pour cela il est possible d'effectuer les travaux d'isolation du plancher des combles et l'installation d'un volet sur la porte arrière (accès par le jardin). Il propose au conseil municipal de faire établir un devis pour ces travaux auprès d'entreprises.

b/ Subvention «Ligue contre le cancer»

Le maire donne lecture d'un courrier reçu en mairie émanant du Comité Départemental de la Ligue Nationale contre le Cancer sollicitant une subvention pour l'installation, en 2001 à l'hôpital St Nicolas de Sarrebourg, d'une pompe de perfusion de chimiothérapie. Le maire propose aux conseillers de prévoir une somme de 1.000,00 francs au budget primitif 2001 (art. 65748) pour subventionner cette acquisition.

c/ Demande de certificat d'urbanisme - Mr CHRIST Gabriel

Le maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande de certificat d'urbanisme (C.U.) a été déposée en mairie par Monsieur CHRIST Gabriel - 14 rue de Fénétrange - pour un terrain de plusieurs parcelles situé dans la rue de la Forêt (contigu au chalet 32 rue de la Forêt). Il précise que Mr CHRIST avait déjà sollicité un C.U. pour quatre terrains situés dans ce même secteur en 1999 et qu'à l'époque le conseil municipal avait délibéré pour un «avis favorable à cette demande à condition que les frais de viabilité soient entièrement pris en charge par le demandeur» (cf. CM du 28.06.1999 N° 6). Après discussion, le conseil municipal demande au maire de lui formuler une réponse dans ce même sens.

d/ SIVUT du Pays de Sarrebourg

Le maire informe les membres du conseil municipal de la possibilité pour la commune d'adhérer au SIVUT (syndicat intercommunal à vocation unique touristique) du Pays de Sarrebourg. Le conseil municipal demande au maire de se renseigner sur les conditions de cette adhésion et propose d'inviter un responsable du SIVUT lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Après un court échange de vues :

- mise en place des commissions communales -
- le Maire lève la séance en remercie les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2001

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal en Mairie) le 9 avril 2001 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler B, Schnitzler L, Dubois A, Fillinger JM, Berger D, Poirot B, Hacquard A, Jacob P, Geoffroy A, Weber G, Dresch N, Koch E, Mazerand AM, Friang M.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : —/—

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : —/—

Le Maire ouvre la séance en accueillant Madame Persem-Faure, responsable du SIVUT (syndicat intercommunal à vocation unique touristique) du Pays de Sarrebourg (cf. DIVERS D du 19/03/2001) qui, après une présentation détaillée des objectifs et du fonctionnement du SIVUT du Pays de Sarrebourg, a répondu aux diverses questions posées par les membres du conseil municipal sur une éventuelle adhésion de la commune de Sarraltroff au SIVUT (coût financier, aides accordées, divers...). Le Maire

remercie Madame Persem-Faure de ces renseignements et précise que le conseil municipal se prononcera prochainement sur une éventuelle adhésion au SIVUT du Pays de Sarrebourg.

Puis, après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- Un courrier a été adressé à l'entreprise MOLIA - CATMO de Eywiller pour les informer qu'à plusieurs reprises, les camions sortant de la carrière de Réding - Hilbesheim et traversant Sarraltroff ont perdu des blocs de terre et des pierres, ceci surtout lors du passage au feu tricolore au centre du village. Ce courrier informait l'entreprise du danger causé par ces pertes de matériaux (enfants lors de la sortie des écoles, véhicules...). Un courrier a été réceptionné en retour nous informant que, désormais, les transporteurs veilleront à ne plus causer ces désagréments.
- Suite à une demande de la SNCF, une enquête publique de 15 jours a été organisée et ouverte à Sarraltroff. Elle concerne la fermeture du passage à niveau N°2 pour voiture situé à la Zone Industrielle de Sarraltroff (ligne SNCF de Sarrebourg à Sarraltroff au km 3.144). Monsieur Léon Schnitzler, 2e adjoint, a été désigné Commissaire Enquêteur. Les personnes souhaitant émettre des remarques sur ce point pouvaient le faire en mairie, aux horaires d'ouverture, entre le 19 mars 2001 et le 2 avril 2001. Mr Schnitzler précise qu'aucune remarque n'a été enregistrée lors de l'enquête publique mais fait remarquer que cette fermeture risque de priver un certain nombre de paysans d'accès aux prairies desservies par ce PN. Il en informera la SNCF.

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

- 1/ Comptes de Gestion 2000 - Commune - BA Forêts - BA Assainissement
- 2/ Compte Administratif 2000 - Commune
- 3/ Compte Administratif 2000 - BA Forêts
- 4/ Compte Administratif 2000 - BA Assainissement
- 5/ Affectation du Résultat 2000 - Commune
- 6/ Affectation du Résultat 2000 - BA Forêts
- 7/ Affectation du Résultat 2000 - BA Assainissement
- 8/ Redevance d'Assainissement Année 2001
- 9/ Vote des 4 Taxes Année 2001
- 10/ Budget Primitif 2001 - Commune
- 11/ Budget Primitif 2001 - BA Forêts
- 12/ Budget Primitif 2001 - BA Assainissement
- 13/ Travaux 2002 - Installation de 3 poteaux d'incendie - demande de Subvention Départementale
- 14/ Achat d'un isoloir - mandatement en investissements

DIVERS

a/ Problèmes de stationnement dans la Rue de l'Eglise lors de la sortie des écoles

1/ Comptes de Gestion 2000 - Commune - BA Forêts - BA Assainissement

Le Maire fait part aux Membres du Conseil des sommes figurant dans les trois comptes de gestion (Commune + Budget Annexe Forêts + Budget Annexe Assainissement) pour les opérations comptables de l'année 2000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les trois comptes de gestion présentés par Monsieur le Receveur Municipal de FENETRANGE.

2/ Compte Administratif 2000 - Commune

Monsieur le 1er Adjoint expose aux Membres du Conseil Municipal, le Compte Administratif de la Commune pour les opérations effectuées durant l'année 2000. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le Compte Administratif 2000 pour la Commune faisant apparaître les sommes suivantes :

	PREVU 2000	REALISE 2000
FONCTIONNEMENT :		
DEPENSES	2.774.238,00	1.331.361,14

RECETTES	2.774.238,00	2.147.953,31
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	816.592,17	

~ affectation complémentaire de réserve : 00,00 F
 ~ affectation à l'excédent reporté (ligne 002 : résultat reporté en section de fonctionnement) pour un montant de : 1.065.498,59 F.

INVESTISSEMENT :

DEPENSES	2.318.895,00	917.265,85
RECETTES	2.318.895,00	896.830,60
DEFICIT D'INVESTISSEMENT		20.435,25

RESULTAT DES DEUX SECTIONS :

EXCEDENT de RESULTAT D'EXECUTION		796.156,92
----------------------------------	--	------------

3/ Compte Administratif 2000 - BA Forêts

Monsieur le 1er Adjoint expose aux Membres du Conseil Municipal, le Compte Administratif du Budget Annexe BOIS pour les opérations effectuées durant l'année 2000. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le Compte Administratif 2000 pour le Budget Annexe BOIS faisant apparaître les sommes suivantes :

	PREVU 2000	REALISE 2000
FONCTIONNEMENT :		
DEPENSES	539.000,00	429.320,69
RECETTES	539.000,00	687.772,02
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		258.451,33
INVESTISSEMENT :		
DEPENSES	90.000,00	8.215,00
RECETTES	90.000,00	0,00
DEFICIT D'INVESTISSEMENT		8.215,00
RESULTAT DES DEUX SECTIONS :		
EXCEDENT de RESULTAT D'EXECUTION		250.236,33

4/ Compte Administratif 2000 - BA Assainissement

Monsieur le 1er Adjoint expose aux Membres du Conseil Municipal, le Compte Administratif du Budget Annexe ASSAINISSEMENT pour les opérations effectuées durant l'année 2000. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le Compte Administratif 2000 pour le Budget Annexe ASSAINISSEMENT faisant apparaître les sommes suivantes :

	PREVU 2000	REALISE 2000
FONCTIONNEMENT :		
DEPENSES	127.783,00	44.529,79
RECETTES	127.783,00	91.854,50
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		47.324,71
INVESTISSEMENT :		
DEPENSES	82.063,00	27.189,43
RECETTES	82.063,00	29.993,84
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT		2.804,41
RESULTAT DES DEUX SECTIONS :		
EXCEDENT de RESULTAT D'EXECUTION		50.129,12

5/ Affectation du Résultat 2000 - Commune

Le Conseil Municipal :
 après avoir entendu et approuvé le compte administratif communal pour l'exercice 2000,
 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2000, constatant que le résultat cumulé à la date du 31 décembre 2000 pour la section de fonctionnement est de : 1.750.490,36 F,

DECIDE d'affecter ce résultat comme suit :

- ~ virement à la section d'investissement (compte 1068) afin de résorber le déficit de la section d'investissement constaté à la date du 31 décembre 2000, d'un montant de : 684.991,77 F,
- ~ affectation au compte 1068 afin de résorber le déficit résultant des restes à réaliser : 0,00 F

6/ Affectation du Résultat 2000 - BA Forêts

Le Conseil Municipal :
 après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Budget Annexe Forêts pour l'exercice 2000,
 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2000,
 constatant que le résultat cumulé à la date du 31 décembre 2000 pour la section de fonctionnement est de : 258.451,33 F,
 DECIDE d'affecter ce résultat comme suit :

- ~ virement à la section d'investissement (compte 1068) afin de résorber le déficit de la section d'investissement constaté à la date du 31 décembre 2000, d'un montant de : 8.215,00 F,
- ~ affectation au compte 1068 afin de résorber le déficit résultant des restes à réaliser : 00,00 F
- ~ affectation complémentaire de réserve : 00,00 F
- ~ affectation à l'excédent reporté (ligne 002 : résultat reporté en section de fonctionnement) pour un montant de : 250.236,33 F

7/ Affectation du Résultat 2000 - BA Assainissement

Le Conseil Municipal :
 après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Budget Annexe Assainissement pour l'exercice 2000,
 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2000,
 constatant que le résultat cumulé à la date du 31 décembre 2000 pour la section de fonctionnement est de : 88.108,31 F,
 DECIDE d'affecter ce résultat comme suit :

- ~ virement à la section d'investissement (compte 1068) afin de résorber le déficit de la section d'investissement constaté à la date du 31 décembre 2000, d'un montant de : 00,00 F,
- ~ affectation au compte 1068 afin de résorber le déficit résultant des restes à réaliser : 00,00 F
- ~ affectation complémentaire de réserve : 00,00 F
- ~ affectation à l'excédent reporté (ligne 002 : résultat reporté en section de fonctionnement) pour un montant de : 88.108,31 F.

8/ Redevance d'Assainissement Année 2001

Le Maire, chiffres à l'appui, expose au Conseil Municipal les sommes encaissées par la Commune lors de la dernière année pour la redevance d'assainissement facturée 1,75 franc le M³.

Le Conseil Municipal, après délibération et échange de vues, décide de reconduire le prix de la redevance d'assainissement à 1,75 frs le mètre cube d'eau.

9/ Vote des 4 Taxes Année 2001

Le Maire soumet à l'Assemblée les taux des 4 taxes votés en 2000. Puis le Maire informe des Membres du Conseil que ces taux sont identiques depuis plusieurs années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire le taux des 4 taxes pour l'année 2001, à savoir :

pour la taxe d'habitation :	7,50 %
pour la taxe foncière sur les propriétés bâties	8,50 %
pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties :	30,00 %
pour la taxe professionnelle :	10,00 %

10/ Budget Primitif 2001 - Commune

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal, les propositions de sommes composant le Budget Primitif Communal 2001.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver et de voter les propositions du Maire pour le Budget Primitif Communal 2001, faisant apparaître les sommes suivantes :

PROPOSITIONS DU MAIRE
VOTES DU CONSEIL

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES 2.718.718,00 F
RECETTES 2.718.718,00 F

INVESTISSEMENT :

DEPENSES 2.468.161,00 F
RECETTES 2.468.161,00 F

11/ Budget Primitif 2001 - BA Forêts

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal, les propositions de sommes composant le Budget Primitif Annexe FORETS 2001.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver et de voter les propositions du Maire pour le Budget Primitif Annexe FORETS 2001, faisant apparaître les sommes suivantes :

PROPOSITIONS DU MAIRE
VOTES DU CONSEIL

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES 360.236,00 F
RECETTES 360.236,00 F

INVESTISSEMENT :

DEPENSES 291.951,00 F
RECETTES 291.951,00 F

12/ Budget Primitif 2001 - BA Assainissement

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal, les propositions de sommes composant le Budget Primitif Annexe ASSAINISSEMENT 2001.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver et de voter les propositions du Maire pour le Budget Primitif Annexe ASSAINISSEMENT 2001, faisant apparaître les sommes suivantes :

PROPOSITIONS DU MAIRE
VOTES DU CONSEIL

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES 161.108,00 F
RECETTES 161.108,00 F

INVESTISSEMENT :

DEPENSES 150.992,00 F
RECETTES 150.992,00 F

13/ Travaux 2002 - Installation de 3 poteaux d'incendie - Subventions Départementales

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'installer trois nouveaux poteaux d'incendie afin de compléter le service incendie dans certains secteurs de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide l'installation de TROIS poteaux d'incendie supplémentaires,
- accepte le devis des travaux émis par l'Entreprise REICHART de Sarrebourg, d'un montant HT de 50.895,00 F et TTC de 60.870,42 F.
- sollicite la Subvention Départementale pour Installation de Matériel Incendie,

Les crédits nécessaires seront présentés lors du vote du Budget Primitif 2002, ceci sur la Section d'Investissements.

14/ Achat d'un isoloir - mandatement en investissements

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une facture, réceptionnée en Mairie, émise par la Société REBOUL ORANGE - 84 -, concerne l'acquisition d'un isoloir démontable pour compléter le matériel électoral, principalement lorsque se déroulent deux élections le même jour. Il est possible de mandater cette facture sur la section des investissements.

La facture en question est référencée comme suit :

Facture N° 37467
d'un montant de 1.823,66 F TTC

Après délibération, le Conseil Municipal décide de mandater cette facture sur la section d'investissements à l'article 2188 - de l'opération d'investissements N° 5 - ACQUISITION DE MATERIEL ET DE MOBILIER.

DIVERS

a/ Problèmes de stationnement dans la Rue de l'Eglise lors de la sortie des écoles

Le maire informe les membres du conseil municipal que depuis quelques jours, des problèmes de stationnement se sont produits aux alentours de l'école et principalement dans la rue de l'Eglise, ceci à la sortie des classes (11 h 30 et 16 h 30). Après un échange de vues, le Conseil Municipal est d'avis que tous les protagonistes fassent un effort, que la sécurité des enfants doit être prise en compte, que la multiplication à l'infini des places de parking n'est pas une solution satisfaisante. Les commissions communales correspondantes devront se déplacer sur le terrain afin de présenter une solution adéquate pour résoudre ce problème, ceci avant la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Après un court échange de vues :

- Suppression du PN 2 SNCF - Adhésion au SIVUT -
- le Maire lève la séance en remercie les membres présents.

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MAI 2001**

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal en Mairie) le lundi 28 mai 2001 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler B, Schnitzler L, Dubois A, Fillinger JM, Berger D, Poirot B, Hacquard A, Jacob P, Geoffroy A, Weber G, Dresch N, Koch E, Mazerand AM, Friang M.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : —/—

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : —/—

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- Le repas du 3e Age s'est déroulé cette année le 29 avril dernier. Le maire remercie les diverses associations qui y ont participé (Chorale, Musique...).
- Un permis de construire a été accordé à Mr Schaeffer de Oberstinzel pour un bâtiment de 6 appartements situé au 15 rue de la Fontaine.
- Un panneau d'informations municipales a été installé à l'arrêt de bus 4 rue de Sarrebourg.
- Monsieur Masseret, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Mme Printz, sénateur de Moselle ont été reçus à Sarraltroff par le Maire et les Adjoints le samedi 12 mai dernier. Plusieurs points concernant les futurs projets de la commune leur ont été soumis (remembrement, TGV EST...).
- Plusieurs travaux seront effectués prochainement : curage de fossés à la Sarrematt, voirie dans la rue de l'Etang, aménagement de la Place de l'Eglise (places de parking).

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

- 1/ Subvention exceptionnelle aux écoles - PISCINE**
- 2/ Enquête publique : Steelcase à SARREBOURG**
- 3/ Enquête publique : Lawson Mardon Morin à SARREBOURG**
- 4/ Enquête publique : Carrière Catmo à REDING - HILBESHEIM**
- 5/ Enquête publique : Suppression du Passage à Niveau SCNF N° 2 à SARRALTROFF**
- 6/ Désignation du délégué des élus de la Commune au C N A S - Délégation Départementale**
- 7/ Demande d'adhésion au S I V U T du Pays de Sarrebourg**
- 8/ Achat d'une débroussailleuse - Investissements**
- 9/ Décision Modificative de Crédits N° 1 - Voirie de la Route de Dolving**

DIVERS

- a/ **Viabilité de la Rue des Perdrix**
- b/ **Emplacement pour un atelier communal**
- c/ **Remembrement foncier à Sarraltroff**
- d/ **Installation de mobilier à la Mairie**
- e/ **Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs**

1/ **Subvention exceptionnelle aux écoles - PISCINE**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande de versement d'une subvention exceptionnelle aux écoles pour les entrées à la piscine de Sarrebourg, d'un montant de 1.020,00 Francs (mille vingt francs).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide d'attribuer, pour l'année 2001, une subvention de 1.020,00 F à la Coopérative Scolaire pour leur couvrir les entrées à la Piscine de Sarrebourg, au cours du mois de mai 2001. La somme sera prélevée sur l'article 65748 «Subventions aux Autres Organismes - DIVERS» du Budget Primitif 2001.

2/ **Enquête publique : Steelcase à SARREBOURG**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le dossier d'enquête publique relative à la Société STEELCASE SA de Sarrebourg et notamment pour les points suivants :

- actualisation de l'ensemble des activités de son usine,
- extension des activités de «Peinture Poudre»,
- autorisation de rejet d'eaux dans la Bièvre.

Après étude du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal estime n'avoir à émettre aucune observation particulière sur la présentation de ce dossier d'enquête publique.

3/ **Enquête publique : Lawson Mardon Morin à SARREBOURG**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le dossier d'enquête publique relative à la Société LAWSON MARDON MORIN SA de Sarrebourg et notamment pour les points suivants :

- extension des activités de son usine par ajout d'une machine d'héliogravure.

Après étude du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal estime n'avoir à émettre aucune observation particulière sur la présentation de ce dossier d'enquête publique.

4/ **Enquête publique : Carrière Catmo à REDING - HILBESHEIM**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le dossier d'enquête publique relative au renouvellement d'exploitation et à l'extension de la Carrière CATMO située à Réding - Hilbesheim.

Après étude du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal estime n'avoir à émettre aucune observation particulière sur la présentation de ce dossier d'enquête publique.

5/ **Enquête publique : Suppression du Passage à Niveau SCNF N° 2 à SARRALTROFF**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le dossier d'enquête publique relative à la fermeture du passage à niveau SNCF N° 2 situé sur la ligne Sarrebourg - Sarraltroff au Km 3.144.

Après étude du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet les avis suivants, qui rejoignent les avis du Commissaire Enquêteur :

- La suppression de ce PN 2 est imposée par l'occupation du site par les non-sédentaires installés à coté de ce passage à niveau,
- Environ 70 % des prairies sont accessibles, par temps sec, actuellement sans emprunter ce passage à niveau. Mais, du fait que le PN 2 est déjà condamné par le campement des nomades dans ce secteur, les 30 % de prairies restantes ne sont plus accessibles, même par temps sec du fait d'une cuvette marécageuse située à la hauteur de la séparation des lignes Sarraltroff - Sarrebourg et Sarraltroff - Réding. Il devient donc urgent de réaliser rapidement le chemin situé le long de la ligne SNCF de Sarraltroff jusqu'au PN 2 afin de faciliter l'accès des tracteurs et des engins agricoles sur ce secteur (cf Conseil Municipal du 16 décembre 1997).

6/ **Désignation du délégué des élus de la Commune au C N A S - Délégation Départementale**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, la nécessité de désigner, après les dernières élections municipales, le délégué des élus du conseil municipal pour représenter la commune aux réunions du Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales et principalement pour sa délégation départementale de Moselle.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Alfred DUBOIS, 3e Adjoint, représentant des Elus du Conseil Municipal de la Commune de Sarraltroff au CNAS.

7/ **Demande d'adhésion au S I V U T du Pays de Sarrebourg**

Le Maire présente au Conseil Municipal la possibilité pour la commune d'adhérer au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Touristique (SIVUT) du Pays de Sarrebourg. Il rappelle les différentes attributions et les différents objectifs de ce syndicat exposés par sa Chargée de Mission lors de la dernière séance du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- SOLLICITE l'adhésion de la Commune de SARRALTROFF au SIVUT du Pays de Sarrebourg à compter du 1er juillet 2001,
- S'ENGAGE à inscrire chaque année au Budget Primitif de l'exercice concerné le montant de la cotisation annuelle à mandater au SIVUT par la commune,
- CHARGE le Maire de transmettre une ampliation de cette délibération au Président du SIVUT du Pays de Sarrebourg.

8/ **Achat d'une débroussailleuse - Investissements**

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une facture, réceptionnée en Mairie, émise par la SARL SINS de Sarraltroff, concerne l'acquisition d'une débroussailleuse destinée à compléter le matériel de service technique. Il est possible de mandater cette facture sur la section des investissements.

La facture en question est référencée comme suit :

Facture N° 33145 d'un montant de 3.898,99 F TTC

Après délibération, le Conseil Municipal décide de mandater cette facture sur la section d'investissements à l'article 2188 - de l'opération d'investissements N° 5 - ACQUISITION DE MATERIEL ET DE MOBILIER.

9/ **Décision Modificative de Crédits N° 1 - Voirie de la Route de Dolving**

Le Maire informe les membres du conseil municipal de la réception du décompte final et de la facture émise par les services de l'Equipement de Phalsbourg et de la Société COLAS de Héming pour les travaux de réfection de la voirie de la route de Dolving. Cette facture étant d'un montant total de 391.527,48 F TTC, (supérieure à la somme inscrite au Budget Primitif 2001 pour cette opération), il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits afin de pouvoir la mandater.

Le Conseil Municipal, après avis de la Commission Communale des Finances, vote la décision modificative de crédits (N°1) suivante :

du compte 2313 Opération 01 - Opérations non Individualisées - 24.000,00 F

vers le compte 2315 Opération 15 - Voirie chemin de Dolving + 24.000,00 F

DIVERS

a/ **Viabilité de la Rue des Perdrix**

Le maire informe les conseillers municipaux du projet d'achat des terrains situés dans le prolongement de la rue des Perdrix afin de les viabiliser et de créer, dans ce secteur, un lotissement de plusieurs parcelles, ceci suite à de nombreuses demandes de terrains à construire sur la commune. Après consultation des propriétaires, il s'avère que, vu les exigences financières trop élevées de certains propriétaires, le projet risque de ne pas aboutir pour le moment. Le dossier restera, pour le moment, en attente.

b/ **Emplacement pour un atelier communal**

Le maire propose aux membres du conseil municipal, après la consultation des commissions communales des finances et des travaux de voirie, la construction d'un atelier communal situé à l'extrémité de la rue de la Forêt. Pour pouvoir se réaliser, ce projet nécessiterait l'achat d'une parcelle de terrain jouxtant une parcelle communale. Le conseil propose au maire de solliciter l'achat de cette parcelle auprès du propriétaire avant de délibérer sur la construction de cet atelier.

c/ Remembrement foncier à Sarraltroff

Le maire informe les membres du conseil municipal que la S A F E R de Lorraine, propriétaire foncier à Sarraltroff, a sollicité le remembrement foncier du ban communal. Une première réunion d'information du public, concrétisant le lancement de l'opération, a été organisée par la commune, la SAFER et la DDA de la Moselle à la Salle des Fêtes de Sarraltroff, le jeudi 17 mai dernier. Un grand nombre de propriétaires y étaient présents. Lors de cette réunion, le représentant de la DDA a exposé le processus complexe du remembrement. La prochaine étape à ce dossier sera la création de la commission communale d'aménagement foncier (17 membres).

d/ Installation de mobilier à la Mairie

Le maire informe les membres du conseil municipal de l'installation prochaine de nouveaux mobiliers au secrétariat de la mairie. Les travaux de menuiserie ont été attribués à la Menuiserie GASSMANN de Sarraltroff.

e/ Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Le maire présente au conseil municipal la liste des membres proposés (12 membres titulaires et 12 membres suppléants) pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs qui consultera et donnera son avis sur les dossiers d'imposition pour les nouvelles constructions et les classements des constructions ayant subi des modifications.

Après un court échange de vues :

- Déchetterie - Travaux d'entretien de la Place de l'Eglise - Feux en Forêts

- Voirie = Pavés des passages piétons - Adhésion au SIVUT -
le Maire lève la séance en remercie les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2001

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal en Mairie) le lundi 2 juillet 2001 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler B, Schnitzler L, Dubois A, Fillinger JM, Berger D, Poirot B, Hacquard A, Jacob P, Geoffroy A, Weber G, Dresch N, Koch E, Mazerand AM, Friang M.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : —/—

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : —/—

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- Monsieur Alfred Birkel a fêté ses 91 ans dimanche 1er juillet.
- Madame Michèle Karleskind, institutrice à l'école maternelle de Sarraltroff depuis 29 ans, a fêté son départ à la retraite le samedi 30 juin dernier lors d'une grande cérémonie à la Salle des Fêtes. Lors de cette journée, le maire à également remercié Monsieur Thomas et Mademoiselle Rovel, instituteur à la maternelle et institutrice à l'école primaire pour leurs années passées à Sarraltroff.
- Les travaux de création du chemin d'accès à la forêt du Sarrewald ont été achevés dernièrement par la Société CATMO.
- Les travaux de voirie du Chemin du Petit Stade sont achevés. Ils ont été réalisés par la Société KARCHER, les travaux de voirie de la rue de l'Eglise sont prévus en août prochain.
- La facture COLAS, d'un montant de 381.004,49 F TTC, correspondant aux travaux de réfection de la voirie de la Route de Dolving (suite à la tempête de décembre 1999) a été mandatée le 26 juin dernier.
- EDF Sarrebourg nous informe d'une baisse des tarifs pour l'éclairage public dans les Communes.

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

1/ Renouvellement (Mairie) et Acquisition (Ecoles) de matériel informatique

2/ Motion «Collège Public à Fénétrange»

DIVERS

a/ Chauffage central de l'Eglise Paroissiale

b/ Prévision des travaux 2002

1/ Renouvellement (Mairie) et Acquisition (Ecoles) de matériel informatique

Le matériel informatique de la Commune n'étant plus compatible avec les évolutions technologiques actuelles, le Maire présente au Conseil Municipal le projet de renouvellement de ce matériel et le devis de l'entreprise A-IX LOGICIELS de Sarrebourg d'un montant de 28.010,00 F HT et de 33.500,00 F TTC correspondant à l'acquisition de matériel informatique (3 ordinateurs = 1 à la mairie et 2 aux écoles).

Après délibération, le Conseil Municipal :

ACCEPTE le projet de renouvellement de matériel informatique de la commune (3 ordinateurs),

SOLLICITE la subvention départementale pour Renouvellement de Matériel Informatique,

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

2/ Motion «Collège Public à Fénétrange»

Le Conseil Municipal de SARRALTROFF s'inquiète des rumeurs concernant le devenir du Collège Privé de FENETRANGE. Les représentants de la commune ne seraient pas favorables à la création d'un collège d'enseignement général obligeant les enfants de SARRALTROFF à effectuer un déplacement de 12 kilomètres alors même que l'objectif annoncé serait de rapprocher les enfants de leur collège.

Le Conseil Municipal souhaite donc que les enfants de SARRALTROFF puissent continuer à fréquenter les écoles de SARREBOURG, ceci d'autant plus que notre commune est membre de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg. Cependant, le Conseil Municipal est prêt à soutenir toute autre proposition de type «enseignement pionnier» par exemple.

DIVERS

a/ Chauffage central de l'Eglise Paroissiale

Le maire fait part aux membres du conseil municipal du devis d'installation d'un nouveau chauffage pour l'église paroissiale. Le montant de ce devis, émis par la Société JUNG et Cie de 67400 ILLKIRCH GRAF-FENSTADEN, est de 184.040,00 F HT et de 220.111,84 F TTC. Après discussion, le conseil est d'avis, avant d'accepter ce devis, de solliciter l'accord et le point de vue du Conseil de Fabrique de l'Eglise sur ces travaux.

b/ Prévision des travaux 2002

Le maire fait part au conseil municipal des prévisions des travaux pour l'année 2002. Après discussion, le conseil municipal est d'avis de retenir les projets suivants (d'après les crédits budgétaires disponibles) : extension de la voirie de la rue de la Forêt et de la rue de l'Etang, installation de poteaux d'incendie, voirie de la rue de la Côte, bordures et accotements de la rue de Goerlingen, ainsi que les travaux prévus au budget 2001 et à ce jour non réalisés (fenêtres à l'école maternelle, eau potable à la Schneymuhle, chauffage à la salle des fêtes, chauffage à l'Eglise).

Après un court échange de vues :

- TGV EST et Remembrement - Sécurité routière - Scolarité à Fénétrange
- Eau potable à la Schneymuhle -

- Lotissement et Remembrement - Publicité des Séances -

le Maire lève la séance en remercie les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2001

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal en Mairie) le vendredi 31 août 2001 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler B, Schnitzler L, Dubois A, Fillinger JM, Berger D, Poirot B, Hacquard A, Jacob P, Geoffroy A, Friang M.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Weber G, Dresch N, Koch E, Mazerand AM.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : —/—

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- A ce jour, aucun courrier ne nous est parvenu de Monsieur le Président du Conseil de Fabrique concernant l'éventuelle prise en charge, par le conseil de fabrique de Sarraltroff, des travaux de remplacement du système de chauffage de l'église paroissiale, ceci dans le cadre des demandes de subventions à l'état et au département (cf. réunion du 02/07/2001 DIVERS a/).
- Les travaux de réfection de la voirie de la rue de l'Eglise ont été accordés, après ouverture des plis à l'entreprise COLAS de Héming qui les effectuera prochainement.
- Le dernier lot de bois (grumes - chêne) a été vendu pour la somme de 70.000,00 F.
- Le Conseil Général de la Moselle nous a accordé une subvention de 25 % pour les achats de matériel informatique.
- Des travaux ont été réalisés sur l'emplacement de l'ancienne Ferme HIEGEL - Rue de l'Eglise - (égalisation du terrain et création de quelques places de parking). Cette zone sera engazonnée à l'automne.
- Des travaux de curage de fossés ont eu lieu à la Sarrematt et un débroussaillage a été effectué dans divers secteurs (rue de l'Etang, rue du Reberg, route de Dolving, rue de la Forêt, dans la Sarrematt, au Houtsweg et à l'Ecart de la Schneymuhle). Des travaux de renforcement des fondations du pont du Grottenloch ont été également effectués ainsi que des travaux de mise en conformité au stade municipal (création de W-C et de douches supplémentaires, mise à distance réglementaire des barrières de protection).

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

1/ Achat de livres de catéchisme

2/ Conversion des prêts en EUROS - CRCA Lorraine -

3/ Convention avec la SNCF - Entretien le la place de l'ancienne Gare Rue de Sarrebourg

DIVERS

a/ Subventions départementales S A C R

b/ Contrat Statutaire RISQUES Employés - C N P

c/ Chasse Communale - demande du droit de non chasse

1/ Achat de livres de catéchisme

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande d'achat de livres de catéchisme pour l'école primaire a été réceptionnée en mairie, sollicitée par les enseignantes en catéchisme.

Après délibération, le conseil municipal décide l'achat, pour la rentrée scolaire 2001-2002, de DIX livres de catéchisme pour l'école primaire de Sarraltroff.

2/ Conversion des prêts en EUROS - CRCA Lorraine -

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal des points suivants :

- VU le Traité de l'Union européenne,
- VU le Règlement (CE) N° 1103/97 du Conseil de l'Union européen-

ne du 17 juin 1997, fixant certaines dispositions relatives à l'introduction de l'euro,

- VU le Règlement (CE) N° 974/98 du Conseil de l'Union européenne du 3 mai 1998, concernant l'introduction de l'euro,
- VU le Règlement (CE) N° 2866/98 du Conseil de l'Union européenne du 31 décembre 1998, arrêtant les taux de conversion au 1er janvier 1999,
- CONSIDERANT qu'au cours de la période du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001, l'utilisation de l'unité de l'euro dans les relations contractuelles est laissée à l'appréciation des parties ;
- CONSIDERANT que cette conversion doit alors être opérée en conformité avec la réglementation communautaire,

le Conseil Municipal de SARRALTROFF, après en avoir délibéré, DECIDE que dans les 4 contrats d'emprunts souscrits auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Lorraine, l'unité FRANC est convertie en unité EURO.

La liste des prêts comporte, d'une part, les indications nécessaires à l'identification des emprunts concernés (établissement prêteur, N° du contrat, objet, durée et type d'amortissement) et, d'autre part, l'indication des montants du capital emprunté et de l'échéance exprimés en unité FRANC et en unité EURO.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le constat global de conversion.

3/ Convention avec la SNCF - Entretien le la place de l'ancienne Gare

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un courrier avait été transmis aux services de la SNCF pour leur proposer l'achat par la commune de la place située sur la Rue de Sarrebourg à l'emplacement de l'ancienne gare. Après étude du dossier, la réponse de la SNCF nous est parvenue négative pour l'achat avec cependant un accord, pour la commune, d'entretenir cet endroit (tonte de gazon ...). Une convention a été jointe en annexe du courrier de proposition de la SCNF.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la SNCF pour l'entretien par la commune de la place de l'ancienne gare RUE DE SARREBOURG.

DIVERS

a/ Subventions départementales S A C R

Le maire informe le conseil des nouvelles dispositions des subventions départementales «SACR» (subventions d'aménagement aux communes rurales) qui permettent, par une contractualisation sur 3 ans de financer des projets prédéfinis : un échange de vues a eu lieu sur ce point et une proposition de travaux sera soumise à l'approbation du conseil lors d'une prochaine séance, pour une éventuelle adhésion à ce nouveau système de subventions en 2002.

b/ Contrat Statutaire RISQUES Employés - C N P

Le maire fait part aux membres du conseil municipal d'un courrier émis par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle, informant d'une offre de tarif pour la commune, concernant la prise en charge des risques statutaires pour les employés communaux en congés de maladie ou accident de travail. Le maire précise que la commune cotise déjà à la compagnie d'assurance CNP et que les taux de cotisation de celle-ci sont inférieurs à celui de l'entreprise proposée par le CDGFPT 57. La commune continuera donc à cotiser pour ces risques à la CNP.

c/ Chasse Communale - demande du droit de non chasse

Le maire signale aux membres du conseil municipal qu'un courrier a été réceptionné en mairie émanant de Monsieur René GROSSE de Sarrebourg nous informant qu'il a demandé au Préfet de la Moselle le droit de non-chasse sur sa propriété (terrain vers Goerlingen).

Après un court échange de vues :

Virades de l'Espoir - Situation Financière de la Comptabilité Communale - Achat d'ordinateurs pour les écoles et la mairie -

le Maire lève la séance en remercie les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2001

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal en Mairie) le lundi 1er octobre 2001 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Kugler B, Schnitzler L., Fillingier JM, Berger D, Poirot B, Dresch N, Hacquard A, Jacob P, Geoffroy A, Friang M, Weber G, Koch E, Mazerand AM.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Dubois A.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : —/—

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal, et signature au registre, le Maire expose diverses communications :

- La prochaine vente des brioches de l'Amitié aura lieu les 12 et 13 octobre 2001.
- Le lundi 8 octobre prochain aura lieu un ramassage d'objets encombrants. Les habitants de la commune en ont été avisés.
- Dans le cadre des travaux de remplacement des voies de la ligne SNCF Strasbourg-Metz, les services de la SNCF ont sollicité la fermeture à la circulation des 4 passages à niveau sur la commune. Mr Nouvier, exploitant agricole, a sollicité, de la part de la SNCF, un dédommagement car ses bêtes ne pourront se rendre dans les prés situés après la ligne SNCF, vers Dolving. Une rencontre sur ce sujet a été organisée en mairie de Sarraltroff.
- Les travaux de voirie de la rue de l'Eglise (effectués par COLAS) et les travaux de retrait des 3 passages piétons en pavés de la RD 43 (effectués par COLAS) sont actuellement en cours.
- Il a été procédé, à l'arrière du cimetière communal, à l'installation de 9 cases pour urnes funéraires. Un règlement sera adopté prochainement par le conseil municipal.
- Des travaux sont actuellement en cours dans les bâtiments communaux : isolation du plancher des combles du Presbytère par la Société GAUPP, remplacement des fenêtres de l'école maternelle (par la Société FERMOBA).
- Le Maire informe les membres présents de la création, au sein du Corps des Sapeurs Pompiers de Sarraltroff d'une section de J S P (Jeunes Sapeurs Pompiers).
- L'effectif aux écoles pour la rentrée scolaire 2001 - 2002 est le suivant :

1 ^{er} classe de maternelle	20
2 ^e classe de maternelle	12
C P	7
C E 1	15
C E 2	11
C M 1	9
C M 2	15
Effectif Total	89

ORDRE DU JOUR

Puis les différents points furent examinés comme suit :

- 1/ **Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg - Adhésion de BEBING**
- 2/ **Mise en place du Subventionnement Départemental S A C R**
- 3/ **SIVUT du Pays de Sarrebourg - Désignation des délégués de la Commune**

DIVERS

- a/ **Signalisation routière sur la RD 43 (Route de Sarrebourg)**
- b/ **Achat d'un terrain dans la Rue du Breuil**
- c/ **Achat d'un terrain à viabiliser Lieu-dit LA CHAPELLE - Rue des Perdrix**

- 1/ **Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg - Adhésion de BEBING**

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, que la Commune de BEBING, lors de sa séance du conseil municipal du 22 juin 2001, a sollicité son adhésion à la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg à compter du 1er janvier 2002. Le 29 août 2001, le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement à cette adhésion et l'a notifié aux communes membres.

Aussi, conformément à l'article L 5214-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à l'ensemble des maires des communes intéressées de consulter leur conseil municipal sur ce sujet, ceci dans un délai de 40 jours à compter de la notification mentionnée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de SARRALTROFF :

SE PRONONCE FAVORABLEMENT à l'adhésion de la commune de BEBING à la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg, ceci à compter du 1er janvier 2002.

2/ Mise en place du Subventionnement Départemental S A C R

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les modalités proposées par le Conseil Général du Département de la Moselle pour l'instauration du contrat tri-annuel pour la mise en place des subventions de Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales (SACR). Ce projet s'établit sur trois années (2002, 2003 et 2004) et s'appuie sur un programme de travaux prédéfini à l'avance. Il précise que ces travaux sont susceptibles d'obtenir un taux de subventions supérieur à celui qui bénéficierait à la commune dans le cadre d'un subventionnement au barème cadre. Puis le Maire propose de définir un programme de travaux d'investissement à joindre à notre acte de candidature ainsi que les sommes estimatives des travaux concernés.

Après avoir entendu la présentation de Monsieur le Maire, après avoir étudié les différents programmes de travaux à inscrire dans le cadre du contrat SACR ainsi que leurs devis estimatifs, le Conseil Municipal de Sarraltroff, après en avoir délibéré, décide de poser acte de candidature pour l'instauration sur trois années (2002-2003-2004) du nouveau programme de dotation du département «SACR». Il présente, pour inscrire au SACR, les projets de travaux ci-dessous :

- Voirie : Rue de la Forêt et Rue de l'Etang	171.000,00 F HT
- Peinture Extérieure de l'Ecole Maternelle	70.000,00 F HT
- Création Parking «Chemin du Petit Stade»	40.000,00 F HT
- Voirie : Rue de la Fontaine	400.000,00 F HT
- Voirie : Rue de la Sarre	425.000,00 F HT

Le Conseil Municipal prend note que le DOSSIER DE CANDIDATURE (pour chacun des projets : délibération du conseil municipal, plan de situation, plan de masse, photos de l'existant, devis détaillé, plan de financement et échéancier prévisionnel des travaux) devra parvenir aux services du Conseil Général au plus tard le 31 mars de la première année du contrat soit le 31 MARS 2002.

3/ SIVUT du Pays de Sarrebourg - Désignation des délégués de la Commune

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, la nécessité de désigner, dans le cadre de l'adhésion de Sarraltroff au SIVUT du Pays de Sarrebourg, deux délégués titulaires et deux délégués suppléants afin de représenter la commune. Il précise également les 4 différentes commissions dans lesquelles les représentants pourront siéger :

1. Promotion et Produits Touristiques,
2. Secteur des Etangs,
3. Massif Vosgien,
4. Equipements en secteur diffus et Hébergement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de désigner les personnes suivantes comme délégués de la commune :

TITULAIRES : Mr KUGLER Bertrand 1er Adjoint
Mr WEBER Grégoire Conseiller Municipal
SUPPLEANTS : Mr POIROT Bernard Conseiller Municipal
Mme DRESCH Nadine Conseillère Municipale

Le Conseil Municipal se prononce de plus pour la représentation de la commune et l'inscription des délégués ci-dessus dans la commission 4 : «Equipements en secteur diffus et Hébergement».

DIVERS

- a/ **Signalisation routière sur la RD 43 (Route de Sarrebourg)**

Le maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu de la Ville de Sarrebourg concernant la signalisation routière au niveau de l'aire de sta-

tionnement de la RD 43 Route de Sarrebourg (caravanes des nomades à proximité du pont SNCF vers Sarrebourg) suite à un accident de la circulation survenu récemment à cet endroit. Ce courrier prévoit une baisse de la limitation de vitesse et la mise en place de panneaux de signalisation informant de la sortie de véhicules. Après échanges de vues, le conseil municipal émet un avis favorable à la mise en place de cette nouvelle signalisation. Un arrêté municipal sera pris prochainement dans ce sens.

b/ Achat d'un terrain dans la Rue du Breuil

Le maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu en mairie de Monsieur FRIANG Albert de Verdenal (54) concernant une offre de prix pour l'achat d'un terrain de la rue du Breuil. Il précise qu'il contactera prochainement l'intéressé et qu'une délibération sera prise à un prochain conseil municipal à ce sujet.

c/ Achat d'un terrain à viabiliser au Lieu-dit LA CHAPELLE - Rue des Perdrix

Le maire fait part au Conseil que suite à de nombreuses demandes d'achat de terrains viabilisés de la part de plusieurs particuliers, il est possible d'acquiescer un terrain non viabilisé au lieu-dit La Chapelle - section 16 - (rue de Fénétrange et rue des Perdrix), afin d'en effectuer la viabilisation et de le revendre à une famille de Sarraltroff souhaitant construire une maison d'habitation. Après échanges de vues, le conseil propose au maire de préparer les documents nécessaires à ce dossier et propose qu'une délibération soit prise dans une prochaine réunion.

Après un court échange de vues : - Achat d'ordinateurs pour les écoles et la mairie - déchetterie verte - le Maire lève la séance en remerciant les membres présents.

SARRALTROFF PAR L'HISTOIRE

RETROSPECTIVE HISTORIQUE : ANNEES 1701 - 1801 - 1901

ANNEE 1701

Naissances : 8 : Hartmann Daniel, Lountz Marie Barbe, Krick Marie, Bové Anne Catherine, Schwartz Marie Madeleine, Bour Marie Catherine, Bregler Laurent, Sondach Anne Marguerite.

Mariage : 1 seul : Hesse André avec Rech (ou Rösch) Suzanne de Langatte.

Décès : aucun décès inscrit.

ANNEE 1801 - An IX et X de la République

Naissances : 24 : Gebhart, Rose, Kriste (Christe), Friant, Fischer, Dimert, Singerlé, Stock, Thomas, Kromer, Manweiler, Cordier, Stock, Cordier, Scheffer, Mazerant, Sontag, Engel, Karleskind, Sins, Sins, Thomas, Fetter, Kauff. (15 garçons et 9 filles).

Mariages : 5 mariages ont été notés.

Décès : 18 décès dont 9 enfants (18 mois, 2 ans 1/2, 3 mois, 9 mois, 2 ans 1/2, 15 mois, 2 mois, 7 mois, 3 mois) parmi lesquels 6 garçons et 3 filles, avec un maximum de décès en hiver et mars et en automne (septembre-octobre).

ANNEE 1901

Naissances : 22 dont 18 garçons et 4 filles.

Mariages : 3 mariages ont été notés.

Décès : 12 décès dont 3 enfants, des garçons, en bas âge

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1901

Séance du 17 février 1901

Le conseil fixe le salaire journalier habituel pour les agents de la commune :

- Hommes de plus de 16 ans = 2,01
- Femmes de plus de 16 ans = 1,01
- Adolescents de moins de 16 ans = 1,20
- Jeunes filles de moins de 16 ans = 1,10

Séance du 5 mars 1901

Du fait de l'absence de paille pour garnir les écuries, le Conseil sollicite de l'administration des eaux et forêts, l'autorisation de se procurer le nécessaire pour les litières gratuitement dans la forêt.

Séance du 17 mars 1901

Le conseil vote un crédit de 20 Marks pour payer l'instituteur Picard d'Oberstinzel qui a remplacé à mi-temps l'instituteur Scholving du 11 au 23 février 1901.

Au cours de la même séance, le Conseil émet le voeu pour les habitants de la commune de rejoindre la circonscription juridique du Tribunal de Sarrebourg et de quitter le secteur du Tribunal de Fénétrange. Le Conseil motive cette aspiration par le fait que la commune est toute proche de Sarrebourg et que les habitants de Sarraltroff sont au contact fréquent avec Sarrebourg, alors qu'ils n'ont que rarement affaire à Fénétrange.

Séance du 21 avril 1901 (Joseph Schäffer remplace le maire Grosse)

Le président de séance rend le conseil attentif au fait que le chemin qui va du restaurant Gauthier Peter, restaurateur, à la gare est utilisé chaque jour par un grand nombre de voyageurs et que le chemin emprunté est sale. Le Conseil convient de la chose et propose qu'un passage soit aménagé le long de cette voie. Il prie le Maire d'intervenir auprès du Kreisdirektor (équivalent du Sous Préfet actuel) et propose que l'argent pour le réaliser soit pris sur le Frohnungsgeld (impôt des corvées) car la commune ne dispose pas des moyens financiers.

Séance du 19 mai 1901

Le Conseil propose de profiter des nouvelles dispositions qui permettent dans les communes rurales de restreindre l'enseignement dans les cours supérieurs à 3 heures en matinée et d'étendre cette mesure à l'école des garçons et des filles du 3 juin au 2 septembre, la direction locale de l'école ayant donné son accord.

Séance du 1er juin 1901

Outre les élus, étaient présents les membres les plus imposés du village : Georg Erckert, Peter Gauthier... Le Président lit une lettre du Kreisdirektor datant du 8 mai dans laquelle ce dernier se propose de demander un complément de 2500 Marks à l'Etat pour la construction d'une conduite d'eau, à condition toutefois que le Conseil Municipal s'engage à emprunter les 1400 Marks restants. Le Conseil, reconnaissant, s'engage à souscrire le prêt proposé auprès de la Caisse d'Epargne de Metz et de le rembourser sur 10 ans. Il vote de ce fait, une majoration de 5 % des impôts annuels.

Séance du 20 juillet 1901

Le Conseil accepte à l'unanimité de payer la contribution au Syndicat des Professions Agricoles conformément à la disposition N° 6475, rappelée par le Kreisdirektor dans sa lettre du 18 juin 1901.

Séance du 6 octobre 1901

Le conseil et les habitants les plus imposés sont à nouveau réunis. Les membres prennent connaissance d'un courrier du Shatthalter (Préfet Impérial d'Alsace-Lorraine), du 29 août 1901 dans lequel ce dernier dit ne pas s'opposer à l'attribution d'un supplément pour la construction de la conduite d'eau face au coût plus élevé que prévu.

Ils prennent également connaissance d'un courrier du Kreisdirektor du 12 septembre 1901 (N°5174) incitant la commune à contracter un prêt de 3900 Marks au lieu des 1400 prévus en juin 1901. Le conseil note qu'il faudra, dans ce cas, augmenter les impôts de 11 %.

Séance du 23 octobre 1901

Le maire renouvelle la demande de se procurer gratuitement la litière en forêt devant le manque chronique de paille.

Les comptes s'établissent à 18.039,33 Marks en recettes et les dépenses à 1.566,42 Marks avec un reliquat de 2.372,91 DM, avec un excédent de trésorerie de 392,54 DM. L'excédent net de l'année 1900 est de 1.980,37 DM

COMMENTAIRES :

Les habitants de l'époque étaient occupés par des problèmes très «terre à terre». Les moindres intempéries se répercutaient sur les blés et sur la paille, d'où la récupération des feuilles mortes. Moins de paille c'était aussi moins de fertilisants pour les champs.

L'alimentation en eau courante potable occupa le Conseil Municipal pendant des décennies et ce dossier ne fut résolu que très progressivement.

FROHNUNGSGELD : les corvées n'ont pas disparu avec la révolution, loin de là... Pour entretenir les chemins, il y avait ceux qui payaient en espèce et ceux qui payaient en nature, en principe les plus pauvres, mais pas seulement. Les paysans qui possédaient un attelage cherchaient les pierres et les déposaient sur les chemins, tandis que les brassiers les cassaient.

On utilisait au maximum la main d'oeuvre locale pour éviter le chômage, d'où aussi l'utilité de fixer un prix horaire, ce qui permettait également d'exiger un travail équitable de ceux qui ne pouvaient pas payer, en fournissant une base de calcul. Comme on le constate, la parité homme-femme n'existait pas.

Il convient également de remarquer cette habitude d'associer les gens les plus riches aux décisions importantes auxquelles ils «contribuaient» comme pour le financement de la conduite d'eau, ce qui serait impensable aujourd'hui...

LE TRAIN NE S'ARRÊTE PLUS À SARRALTROFF

La première halte implantée à Sarraltroff date de 1878. En 2001, les services de RFF ont arraché les derniers quais. Seul signe encore visible de l'ancienne halte, un petit bâtiment annexe qui faisait face à l'ancienne gare construite à la même époque. L'espace engazonné appartient encore à la SNCF et la commune envisage de passer une convention pour entretenir cette parcelle.

Nous étions habitués à la silhouette massive, rouge et crème, de l'autorail qui, pendant des années a assuré la desserte de notre village. Aujourd'hui, il est remplacé par un service d'autocars.

Aurait-on pu éviter cette suppression, ce qui aurait allégé le trafic routier ? Peut-être. Si l'on avait mieux posé le problème plus tôt. En remplaçant par exemple les autorails poussifs par des véhicules plus modernes et plus rapides... C'est en créant l'offre qu'on crée la demande, non l'inverse. Et les transports locaux et régionaux n'étaient plus dans l'air du temps à la SNCF, un peu obnubilée par la grande vitesse.

Le bus, il est vrai, offre aussi plus de souplesse pour les arrêts, notamment dans les agglomérations ne possédant pas d'arrêt ou de gare.



LE NOUVEL ESPACE CINÉRAIRE DU CIMETIÈRE



Ce nouvel espace destiné à accueillir les urnes contenant les cendres des défunts a été réalisé par la commune au fond du cimetière.

L'ancienne croix Simon a été réutilisée à cette occasion.

INFORMATIONS PRATIQUES

Calendrier de ramassage des ordures ménagères






CALENDRIER

4 mars 2002



Des changements sont prévus à partir du 4 mars

- A partir de cette date, la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg s'engage dans la conteneurisation de la collecte de vos Ordures Ménagères non recyclables (bacs roulants distribués dès janvier). Seuls les déchets présentés dans ces bacs seront collectés.
- Dorénavant, à partir du 4 mars 2002, les cartons et cartonnettes seront collectés avec les journaux, revues et prospectus dans vos bacs de couleur bleue.
- Comme indiqué sur le tableau ci-dessous, les O.M. non recyclables sont toujours collectées chaque semaine et les déchets à recycler une semaine sur deux.

Communes	Collecte O.M. 	Collecte sélective  
■ Bébling	Vendredi	Mercredi Impaire
■ Buhl Lorraine	Vendredi	Vendredi Paire
■ Haut Clocher	Lundi	Lundi Paire
■ Hommarting	Vendredi	Jeudi Paire
■ Imling	Mardi	Jeudi Impaire
■ Réding	Lundi	Lundi Paire
■ Sarrautroff	Vendredi	Vendredi Impaire

Reportez ces informations au recto sur votre aide-mémoire

Merci de sortir vos bacs la veille au soir de votre jour de collecte.

Mars 2002	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
V 3	L 3 14	M 3	S 3	L 3 27	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3
S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
D 3	M 3	V 3	L 3 23	M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	S 4	V 4	L 4	M 4
M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	L 5 27	J 5	S 5	M 5	J 5
M 6	S 6	L 6 19	J 6	S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	L 7 41	J 7	S 7
V 8	L 8 15	M 8	S 8	L 8 29	J 8	D 8	M 8	D 8	D 8
S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9 31	M 9	S 9	L 9 30
D 10	M 10	V 10	L 10 24	M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11	S 11	V 11	L 11	M 11
M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12 20	J 12	S 12	M 12	J 12
M 13	S 13	L 13 20	J 13	S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
J 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14	L 14 42	J 14	S 14
V 15	L 15 10	M 15	S 15	L 15 24	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15
S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16 28	M 16	S 16	L 16 31
D 17	M 17	V 17	L 17 23	M 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
L 18	J 18	S 18	M 18 25	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18 47	M 18
M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	L 19 24	J 19	S 19	M 19	J 19
M 20	S 20	L 20 21	J 20	S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	L 21 43	J 21	S 21
V 22	L 22 17	M 22	S 22	L 22 30	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22
S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23 26	M 23	S 23	L 23 32
D 24	M 24	V 24	L 24 20	M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	L 25 25	M 25	V 25	L 25 41	M 25
M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	L 26 25	J 26	S 26	M 26	J 26
M 27	S 27	L 27 22	J 27	S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	S 28	L 28 44	J 28	S 28
V 29	L 29 18	M 29	S 29	L 29 31	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29
S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 40	M 30	S 30	L 30
D 31	M 31	V 31	L 31	M 31	S 31	J 31	D 31	M 31	M 31

SITA Lorraine N° Vert 0 800 97 18 82



ECO-EMBALLAGES

ADENE



imprimé sur papier recyclé - RC Metz B 305362881 - Janvier 2002.

SYMBOLES DE NOS CROIX RURALES

Nous possédons quelques belles vieilles croix qui marquaient tantôt un événement heureux, tantôt malheureux, ou alors étaient simplement des marques de dévotion. L'enseignement religieux se faisait à l'école mais aussi par les croix. Nous y trouvons des symboles qui en font de véritables catéchismes.



Exemple : la croix rurale de la Route de Fénétrange dite « Schrieners Kritz » :

Elle est composée de 3 parties : la table socle avec un cartouche de bronze qui est surmontée d'un fût couronné d'un croisillon. L'observation de la croix, notamment la couleur du grès, laisse supposer que le montant rose foncé pouvait avoir une provenance différente du croisillon qui supporte aujourd'hui un Christ en métal.



Le montant : Il semble différent du relevé effectué à l'époque par Emile Muller, à moins que la peinture n'ait masqué des détails aujourd'hui visibles. Au dessus de l'inscription « INRI », au milieu de quelques nuages stylisés, Dieu le Père indique le ciel du doigt, rappelant ainsi la Rédemption.

INRI signifie « Iesus Nazarenus Rex Iudaeorum », c'est à dire « Jésus le Nazaréen, Roi des Juifs ». C'est le motif de la condamnation qui, chez les Romains, était inscrit sur une tablette fixée à la croix et que l'on a pris l'habitude de réduire à l'inscription INRI.

La croix : elle repose sur un amas rocheux pouvant symboliser le Golgotha ou Calvaire où l'on distingue une tête



de mort et des ossements, un livre et un vase renversé. La tête de mort rappelle la mort, mais ici, située sous la croix, elle symbolise la Rédemption ; le livre évoque la Bible qui annonce le rachat du genre humain et le vase renversé est celui de Marie-Madeleine. Le crâne et les ossements au pied du calvaire sont aussi associés au « crâne d'Adam », premier homme dont le péché fut racheté par la mort du Christ.

Le fût : sur le fût, un bas-relief de Saint Pierre tenant une grande clé, celle du ciel.

Ainsi, les symboles gravés racontent une histoire, ils ne sont pas le fruit du hasard et sont disposés dans un certain ordre. Il est possible que la présence de Dieu le Père au sommet de la croix indique la provenance d'une croix trinitaire, et que le Saint Esprit, représenté sous la forme d'une colombe ait disparu.

La naïveté de l'ensemble n'enlève rien au charme de cette croix.



Le Christ, qui a été détaché du croisillon il y a quelques années, avait probablement été rénové par l'instituteur Nicolas Louis (1807-1891) qui avait fait restaurer, à ses frais, toutes les croix de Sarraltroff détruites à la Révolution. Ce Christ était taillé dans la masse de la croix et traduisait une maîtrise artistique de bon niveau.

Bertrand Kugler

SARRALTROFF : 2400 DÉJÀ

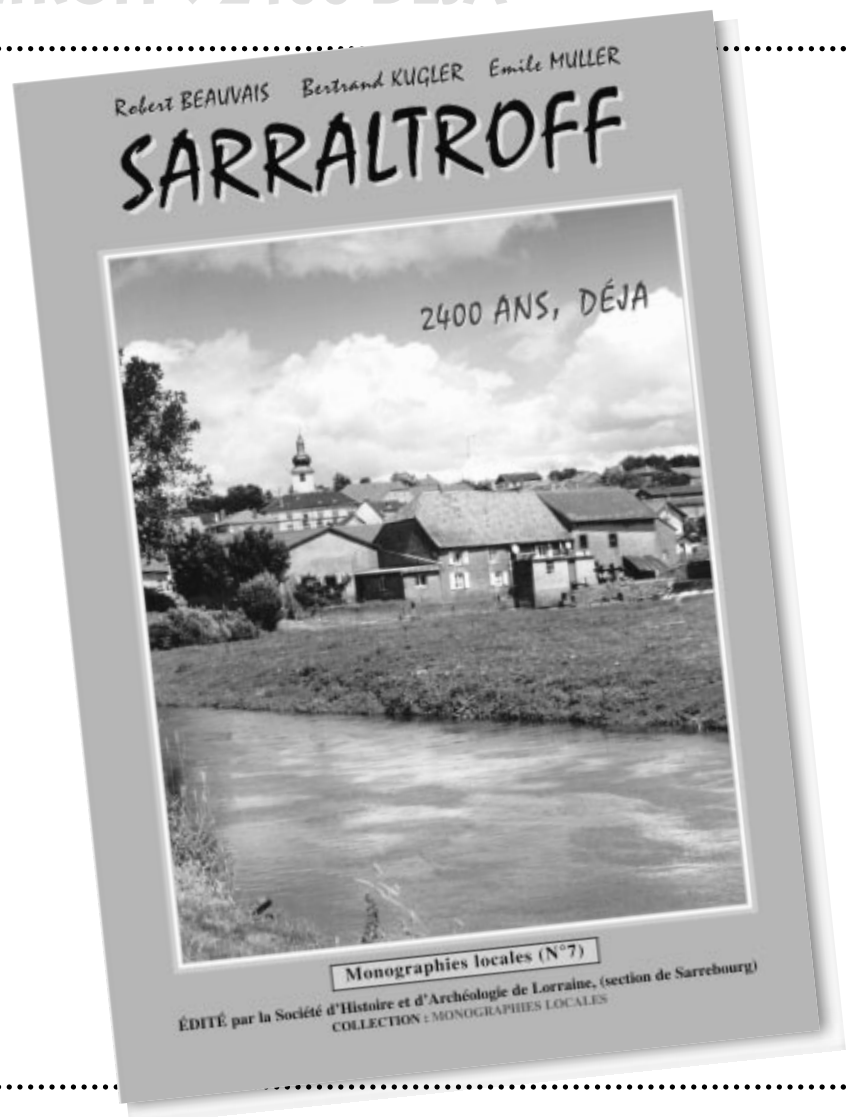
Le livre sur Sarraltroff est achevé.
Il comporte des études historiques,
artistiques, des témoignages, des anecdotes.

Ce livre est le fruit d'un travail de recherche
de 6 ans environ effectué par les auteurs :

- Emile Muller,
- Robert Beauvais,
- Bertrand Kugler.

Cet ouvrage constitue la première étude
d'ensemble du village.

Chacun devrait y trouver son compte.
Un vécu que tous les amoureux de
Sarraltroff seront heureux de posséder.



PÈLERINAGE ET SORTIE DES ENFANTS DE CHŒUR À PARIS

Les enfants de chœur de la communauté de paroisses ont
effectué, à la fin du mois d'août 2001, un pèlerinage et
une sortie de deux jours à Paris.

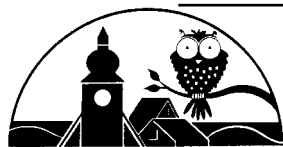
Ils étaient une quarantaine, issus des paroisses de Sarral-
troff, Schalbach, Veckersviller, Fleisheim et Bickenholtz, à
faire le déplacement vers la capitale. Après le trajet en bus,
les jeunes ont assisté à un office religieux célébré par
l'abbé Serge Houpert dans une chapelle du Sacré-Coeur
de Montmartre. Puis, une visite de Paris avait été prévue
: Tour Eiffel, les quais de la Seine, le Trocadéro, les
Champs Elysées... Après la visite de l'après-midi, les
jeunes se sont réunis pour la prière des vêpres à la cha-
pelle de la Rue du Bac (Médaille Miraculeuse).

Le lendemain, après un repos réparateur, c'est la visite du
Parc Euro-Disney, à Marne-la-Vallée, qui leur avait été pro-
posée.

Il est certain que ces deux belles journées resteront un sou-
venir inoubliable dans leur mémoire, et ces quelques lignes
sont l'occasion de les remercier pour leur présence pré-
cieuse et volontaire à tous les offices religieux.



ECHOS DE NOS ASSOCIATIONS



FOYER StMICHEL

Activités 2001

1. Mercredis récréatifs

Cette activité a disparu de notre programme, par manque d'encadrement formé disponible. Sans engagements de nouvelles personnes désireuses de rendre service à nos enfants cette animation risque de disparaître à tout jamais. Un appel est lancé auprès de parents disponibles et prêts à se former pour s'engager dans ce créneau.

2. C.L.S.H.

Le programme prévisionnel pour 2001 comportait deux sessions. Une, programmée pour les vacances de février (du 05 au 09). Cette session, consacrée à l'école du cirque et animée par l'équipe de culture et liberté du secteur de Sarrebourg et un encadrement local, a connu une très bonne participation (28 enfants).

La seconde était prévue pour les vacances d'été. Toujours confronté aux mêmes problèmes (disponibilité de l'encadrement) cette session, prévue du 20 au 24 août, a dû être annulée à cause



d'un nombre trop peu important des participants (9 inscrits).

Les projets pour 2002 ne sont pas encore définis et nous profitons de ce bulletin pour adresser un appel à toute personne qui pourrait venir rejoindre notre association.

Je vous souhaite à tous une bonne, belle et fructueuse année 2002.

Léon SCHNITZLER.

A titre d'anecdote nous vous joignons un rapport d'activité succinct présenté lors de l'Assemblée Générale de 1950 (sur les activités de 1949) :

15 janvier 1950

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'ANNEE 1949

A. Activité et organisation générale :

Notre société a montré une activité accrue durant l'année 1949. Nous pouvons, avec une certaine fierté, nous compter parmi l'élite des sociétés de la région. Malgré que nos recettes sont sûrement parmi les plus maigres de toutes les sociétés de la région, nous avons avec un certain succès fait vivre pas moins de cinq sections, au sein de notre société. A ce titre, nous pouvons prétendre être la société la plus omnisports de l'Arrondissement de Sarrebourg, car à notre connaissance, aucune ne peut prétendre à une activité aussi étendue au point de vue sport et culture générale.

En ce qui concerne l'organisation intérieure de la société, l'année 1949 a vu une réorganisation complète. Etant donné que les différentes sections ont reçu une certaine autonomie avec à leur tête, un chef de section responsable.

Cette réorganisation intérieure a commencé à porter ses fruits et devrait, dans les années à venir, montrer toute son utilité.

Malgré les moyens financiers restreints, chaque section devra donc s'efforcer à tirer le maximum par une activité et un entraînement accrus et en créant une saine et sportive camaraderie entre ses membres et vis à vis des autres sections. Chacun aura toujours devant les yeux la devise «L'union fait la force».

B. Activités des sections :

* Athlétisme :

- Cross-Country : Challenge «Le Lorrain» à Hartzwiller le 23 janvier 1949

Championnat UJLL à Sarraltroff le 6 février 1949 :

L'équipe est 1ère et gagne le challenge des «Dernières Nouvelles d'Alsace»

- **Athlétisme** : Championnat Equipes Rurales Groupement UJLL de Sarrebourg à Niderviller le 24 juillet 1949,

Championnat UJLL à Sarrebourg le 7 août 1949,

Rencontre Interligues : AGR-UJLL à Sarrebourg le 5 septembre,

Brevet Sportif : le 21 août 1949 à Sarraltroff,

- **Football** : Saison 1948-1949 : participation au championnat UJLL Groupe de Sarrebourg Div.1 Gr.1 : après les matches allers = 1ers (champions d'automne) mais suite au départ de quelques éléments et à de la malchance, aucun match n'a pu être gagné par la suite et le classement en fin de saison n'était pas brillant.

Saison 1949-1950 : comme ci-devant, participation au groupe 1 division 1 : après les matches allers : 2ème au classement avec

21 points (5 victoires 2 nuls et 2 défaites) 25 buts pour 15 buts contre.

- **Gymnastique** : La section a été créée en février 1949. Elle a pu montrer, malgré le peu d'existence que l'on pouvait faire quelque chose de bien avec un peu de discipline. Les résultats techniques : Interclubs de Réding le 26 mai 1949 : gagné par 794 points contre 768 : gagnant du challenge : Victor Steibel.

Concours de Forbach : le 3 juillet 1949 : adultes = prix d'excellence couronné = 747 points, pupilles : prix d'excellence couronné = 767 points,

Concours de Réding : le 31 juillet 1949 : adultes = prix d'excellence couronné = 651 points.

- **Musique** : Notre harmonie, malgré le peu de soutien a participé à toutes les manifestations patriotiques et sportives de l'année et a prêté son concours lors des réunions théâtrales. Un cours de solfège est actuellement donné auquel participent 8 élèves.

Résultats techniques : Concours de Forbach le 3 juillet 1949 : un 2e et un 3e prix, Concours de Réding : deux 3e prix.

- **Théâtre** : La section a donné trois représentations durant l'hiver. Tous les acteurs se sont efforcés de vivre leur rôle et leur jeu a été particulièrement réussi. Dommage qu'un public de plus en plus restreint ne permette plus des recettes intéressantes. Cela permettrait de faire vivre les autres sections.

Conclusions : Les résultats enregistrés par les différentes sections peuvent être titrés comme très satisfaisants, vus les faibles effectifs dont nous disposons et étant donné le peu de soutien que nous avons de la part des autorités communales et de la part du public.

Sapeurs Pompiers

Incendie, accident de la route, tempête, inondation ou autre sinistre « ALLO ! LES POMPIERS »

Partout les premières équipes de sauveteurs à jaillir d'un fourgon rouge face au drame, sont composées pour une bonne part, d'hommes ou de femmes pour qui porter secours n'est pas leur profession. Seulement l'étonnant dévouement, courage, au quotidien d'un engagement VOLONTAIRE en marge de leurs métiers ou de leurs études. Se mettre au service des autres quand ils sont en péril, souvent dans des conditions difficiles, c'est une forme

Quelques trois cents pompiers ont péri dans les attentats, l'horreur a dépassé tout ce que l'on pensait pouvoir imaginer. En ces instants tragiques, nous tenons à exprimer toutes nos sincères condoléances à nos frères d'armes de New York et des Etats Unis.

Au niveau de notre CI, différentes interventions ont nécessité notre présence pour quatre accidents de la circulation, sept feux de cheminées, huit nids de guêpes et de frelons. Plusieurs centaines d'heures ont été utilisées pour la formation et pour le recyclage. Preuve en est que nous mettons



d'engagement, de témoignage, d'une générosité qui ne peuvent susciter que respect et admiration pour ces soldats du feu. Le volontariat chez les sapeurs pompiers constitue l'un des derniers maillons de valeur de citoyenneté, d'engagement et du sens du service rendu.

En lisant ces quelques lignes, ayons une pensée à tous ces pompiers qui, de l'autre côté de l'Atlantique, ont payé un lourd tribut en portant secours à des victimes.

toutes les chances de notre côté, pour intervenir et traiter dans les meilleures conditions les différents cas de sinistre.

Une section de jeunes sapeurs pompiers (JSP) a été créée. Sept jeunes suivent une formation tous les quinze jours. Ceci en vue de développer leur esprit de solidarité, et de les initier aux techniques propres aux sapeurs pompiers afin de susciter des vocations. La responsabilité et la formation sont assurées par le sergent chef COLLIN Jean

Marie. Ceci leur permet de passer le brevet de cadets entre 16 et 18 ans.

La section JSP est composée de:
BERGER Amandine - COLLIN Arnaud - FRIANG Stéphane - GASSMANN Mathieu - ROTH Cédric - ROTH Sonia - WINKLER Julien.

A RETENIR:

- **le N° 18 : numéro à appeler en cas d'urgence pour quelque cause que ce soit.**

- **Que doit-on dire à son interlocuteur ?**

- **Se présenter :** (donner son nom, le no de téléphone d'où l'on appelle.)

- **Nature de l'événement et risque éventuels :** (maladie ou accident, incendie, explosion, effondrement, produit chimique et tout autre danger.)

- **Lieu précis de l'événement :** (ville, rue, no, immeuble, étage, route nationale, autoroute...devant..., près de, etc.)

- **Nombre et état apparent des victimes :** (appréciation de la gravité de l'état de chaque blessé ou malade.)

Le message d'alerte achevé, attendre les instructions avant de raccrocher le combiné. Rester calme et garder son sang froid.

Tous les pompiers de SARRALTROFF, le Chef de Corps, l'Adjoint, les Sous-officiers, les Caporaux, les Soldats de 1^{re} et 2^e classe vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2002.

Se joignent également à ces voeux le Président et les membres de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de SARRALTROFF.

Le Chef de Corps :

ROTH René

Le Président de l'Amicale :

BERGER Daniel

Donneurs de Sang

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES
DE SARRALTROFF - GOERLINGEN - OBERSTINZEL

En cette fin d'année 2001, voici le bilan de l'exercice qui s'achève:

- collecte du 05 janvier 2001 : 60 dons
- collecte du 16 mars 2001 : 96 dons
- collecte du 13 juillet 2001 : 47 dons
- collecte du 12 octobre 2001 : 72 dons

En 2001, les 4 collectes organisées par notre association ont permis de collecter 275 poches de sang (264 dons en 2000).

La transfusion sanguine sauve des dizaines de milliers de malades tous les ans. Vous pouvez vous aussi aider ces malades en donnant votre sang. Pour l'année à venir, la mobilisation reste de mise pour permettre de faire face aux besoins des hôpitaux.

Ainsi notre association vous communique dès à présent les dates pour l'année 2002 et vous invite à répondre nombreux à nos appels:

- **vendredi 11 janvier 2002 à SARRALTROFF**
- **vendredi 22 mars 2002 à SARRALTROFF**
- **vendredi 05 juillet 2002 à GOERLINGEN**
- **vendredi 18 octobre 2002 à SARRALTROFF**

L'ensemble du comité vous remercie pour le soutien que vous apportez à notre association lors des collectes ou à l'occasion des diverses manifestations que nous organisons.

Meilleurs vœux pour 2002

Le Comité



Sports Réunis de Sarraltroff

Chers amis sportifs,

En cette fin d'année 2001, nous profitons des quelques lignes de ce bulletin, pour vous donner quelques nouvelles de notre club.

Le bilan sportif est plutôt positif. Le souci majeur d'un club est d'assurer son avenir en progressant. Ce cheminement passe incontestablement par les jeunes et la formation. De gros efforts et investissements ont été fait cette saison, et ce, grâce à votre soutien. Le recrutement au niveau des jeunes et des seniors a été très intéressant cette année. Tous les espoirs sont permis, notamment au niveau des moins de 15 ans qui dans la suite logique des moins de 13 ans de la saison passée ont fait un parcours exceptionnel dans leur championnat et dans les différents tours de coupe auxquels ils ont participés.

Bien sûr, il ne faut pas oublier les autres équipes du club, des débutants aux seniors qui sont engagés dans les différents championnats de notre district. Nous profitons depuis quelques années du concours des clubs de Brouviller, Hilbesheim et Lixheim, afin que chaque jeune ait la possibilité de pratiquer le football dans sa catégorie.

Toutes ces équipes sont encadrés par de nombreux bénévoles. Nous tenons à rappeler à tous ceux et celles qui aimeraient pratiquer le football, ou apporter leur soutien dans l'encadrement qu'ils seront les bienvenus au club. Vous pouvez prendre contact avec nous chaque week end, lors des rencontres qui se déroulent au stade.

Nos prochaines Manifestations

- Pizza Flamm à domicile le week-end de la Fête des Mères. (Nous passerons prendre les commandes au mois de mai prochain)
- Le tournoi des familles au courant du mois de juin, auquel vous pourrez participer en constituant votre équipe.
- La brocante au mois de juillet. Ce sera la 10e fois que les Sports Réunis organisent une manifestation dans les rues de notre village.

- La fête du village au mois de septembre

Remerciements :

Vous avez été très nombreux à participer à nos diverses manifestations de cette année. C'est grâce à votre soutien que les différents investissements ont pu être faits. Nous vous en remercions vivement.

Le club tient également à remercier la municipalité pour son soutien et les travaux réalisés. Grâce à tous ces efforts, l'homologation du terrain sera reconduite.



Les Sports Réunis et son comité sont heureux de continuer à animer la vie du village, et vous présentent tous leurs vœux pour la nouvelle année.

Bibliothèque municipale



Depuis le 27 septembre 1997, la bibliothèque municipale poursuit son chemin avec succès.

Son local renferme environ 3000 livres et une douzaine de revues.

Comme vous le savez déjà, de ces 3000 livres, 500 sont renouvelés régulièrement.

En effet, nos bénévoles n'hésitent pas à se déplacer au pays de Bitche afin de satisfaire vos demandes en lecture.

Ce renouvellement s'effectue tous les 3 mois; cela représente un travail de Titan mais qui est largement récompensé lorsque nos lecteurs sont enthousiasmés par les nouveautés.

Les enfants sont les premiers intéressés puisqu'ils sont toujours au rendez-vous avec la complicité de leurs institutrices, et c'est pour nous un véritable plaisir de les entendre s'exclamer devant les nouveautés qu'ils attendaient avec impatience.

Les revues sont un bien très utile, souvent consultées par nos lecteurs désireux de connaître les dernières nouvelles, l'argus des véhicules, les comparatifs, face à un éventuel achat, les actualités cinématographiques

reux de connaître les dernières nouvelles, l'argus des véhicules, les comparatifs, face à un éventuel achat, les actualités cinématographiques

Les enfants, quant à eux se tournent plus facilement vers les revues thématiques ou les histoires effrayantes.

L'année 2002, la bibliothèque fêtera son cinquième anniversaire, aussi à cette occasion une journée porte ouverte sera organisée.

Avec l'arrivée de l'Euro, nous vous informons que la cotisation annuelle sera de 3 Euros pour les personnes de plus de 16 ans.

Rappelons que vous pouvez emprunter jusqu'à 4 livres et 2 revues pour un laps de temps d'un mois.

Nous demandons à nos lecteurs de ne pas dépasser ce délai car il serait dommage de devoir instaurer une pénalité et puis il faut penser aux autres lecteurs qui aimeraient lire le livre que vous monopolisez. D'avance nous vous remercions de respecter ce règlement.

Les horaires resteront inchangés :

- ouverture scolaire : mardi et vendredi de 13h30 à 16h30
- ouverture au public : jeudi de 16h30 à 18h30 ; vendredi de 18h à 20h
- pendant les vacances scolaires : mercredi de 18h30 à 20h30

Nous souhaitons à tous nos lecteurs présents et futurs une BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Comité du Souvenir Français de Sarraltroff

En 2001, le Souvenir Français dépasse, au plan national, les 130000 adhérents directs et nous accueillons dans nos rang de plus en plus fréquemment des adhérents qui n'ont pas connu les guerres. Mais rien n'est jamais acquis et les efforts de recrutement doivent se poursuivre inlassablement pour notre pays.

Concernant le comité de Sarraltroff, la progression est assez satisfaisante : nous passons de 48 à 56 membres de l'an 2000 à l'an 2001. Nous souhaitons que cette progression se poursuive. Alors chers concitoyens, concitoyennes de Sarraltroff et environs, n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Cette année encore, notre comité a participé à de nombreuses manifestations et cérémonies du souvenir dont voici le détail : assemblée générale à Sarraltroff (le 09-03-

2001), commémoration aux portes des cimetières de Sarraltroff et Hilbesheim (le 01-11-2001), commémoration de l'armistice 1918 à Sarraltroff (le 11-11-2001), à Sarrebourg (le 10-11-2001) et à Hilbesheim (le 09-11-2001), libération de Sarraltroff et Sarrebourg et hommage à la Stèle José Caja (le 20-11-2001).

Pour leur présence à toutes ces cérémonies, le comité adresse ses plus vives félicitations et remerciements au porte drapeau Théophile Roos et à son suppléant Edmond Hiegel.

Chers Sarraltroffois, pour aider à notre rayonnement et à une meilleure connaissance du Souvenir Français, outre notre participation aux cérémonies patriotiques, des marques visibles de nos actions doivent être mises en évidence telle que l'action réalisée



2001), commémoration aux tombes des aviateurs Américains à Marsal (le 22-04-2001), journée nationale des déportés à Sarrebourg (le 29-04-2001), armistice 1945 à Sarraltroff et Niederstinzel (le 08-05-2001), congrès départemental du Souvenir Français à Sarrebourg (le 20-05-2001), commémoration de l'appel du 18 juin par le Général de Gaulle à Sarrebourg (le 18-06-2001), fête nationale à Sarrebourg (le 14-07-2001), prise d'armes pour la passation du commandement au 1er R.I. (Lt Col. B de LA CHESNAIS), hommage au Sous-Lieutenant PETREMANN en forêt de Voyer et cérémonie au monument de la Première Armée à Buhl Lorraine (le 19-08-2001), hommage national aux Harkis à Sarrebourg (le 25-09-2001), assemblée générale des associations patriotiques à Sarrebourg (le 25-09-2001), cérémonie des cendres du soldat inconnu d'Algérie à Saint Jean de Bassel (le 25-09-2001), journée des associations patriotiques au 1er R.I. avec remise officielle du drapeau de l'ORA au 1er R.I. à Sarrebourg (le 19-10-2001), assemblée générale UNC AFN à Mousse-Bataville (le 21-10-2001), bénédiction du drapeau UNC AFN SDF à Voyer (le 27-10-2001), quête



et financée par le comité de Sarraltroff (pour la somme de 3.550,00 F) pour une sortie souvenir à Verdun avec nos enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 avec la visite du Fort de Vaux, la Tranchée des Baillonnettes, l'ossuaire et le Mémorial avec son musée. Nos élèves furent très attentifs voir surpris de cette visite dont ils ne pouvaient pas se faire une vraie idée sans l'avoir vu. Le comité remercie vivement les classes participantes pour la belle lettre de recon-



naissance accompagnée des superbes dessins réalisés par les élèves et adressés au Souvenir Français de Sarraltroff.

Prévision de travaux :

La rénovation des deux plaques commémoratives portant les noms des enfants de Sarraltroff tombés durant la 1ère Guerre Mondiale, situées à l'entrée de l'Eglise de Sarraltroff. Ces deux plaques étant dans un très mauvais état, le comité du Souvenir Français de Sarraltroff prévoit de financer le renouvellement de celles-ci pour un montant de 7.000,00 francs. Lors de la quête nationale du Souvenir Français, le jour de la Toussaint aux portes des cimetières, les fonds recueillis à Sarraltroff permettront en partie la rénovation de ces stèles commémoratives en l'honneur de nos enfants dis-

parus durant la 1ère Guerre Mondiale... Ne les oublions pas !

Comme vous le voyez, le comité du Souvenir Français de Sarraltroff s'efforce donc au mieux de remplir la mission qui lui est assignée, alors continuons à oeuvrer dans ce sens.

Bonne et Heureuse Année 2002,
Amitiés, le Comité et son Président,

Robert Beauvais.

BILAN 2001 de la Section des Anciens Combattants de SARRALTROFF

La Section des Anciens Combattants U.N.C. de SARRALTROFF, forte de 81 membres accueille en son sein plusieurs adhérents des villages environnants et même de SARREBOURG.

En 2001, comme les années précédentes, elle n'a pas failli à sa mission d'organisatrice de manifestations patriotiques, de participante aux cérémonies célébrées dans les localités voisines et, en collaboration avec le SOUVENIR FRANÇAIS elle a œuvré, dans la mesure du possible, à la mise en place et au développement du Devoir de Mémoire.



Rappel de quelques manifestations :

délégation représentant la section aux obsèques de camarades de sections amies

27 Janvier 2001 : Assemblée Générale de la Section de SARRALTROFF

17 Février 2001 : Assemblée Générale du Sous-Group U.N.C. de FENETRANGE en la Salle des Fêtes de SARRALTROFF

1 r Avril 2001 : participation à l'Assemblée Générale Départementale des Anciens Combattants U.N.C. à CREUTZWALD

9 avril 2001 : projection du film STALINGRAD à SARREBOURG

8 Mai 2001 : commémoration de l'Armistice à SARRALTROFF et à NIEDERSTINZEL



25, 26 & 27 Mai 2001 : Congrès National des Anciens Combattants à METZ

14 Juillet 2001 : excursion annuelle en ALSACE

29 Juillet 2001 : journée conviviale organisée par la Section de FENETRANGE

25 Septembre 2001 : participation à SARREBOURG à l'hommage national aux Harkis

14 Octobre 2001 : commémoration de la Translation des Cendres du Soldat Inconnu d'A.F.N. à N.D. de LORETTE, commémoration célébrée cette année à SAINT-JEAN-DE-BASSEL

21 Octobre 2001 : réunion des Présidents, Secrétaires et Trésoriers à MOUSSEY

27 Octobre 2001 : participation aux cérémonies organisées à VOYER pour commémorer la Translation des Cendres du Soldat Inconnu d'A.F.N.

11 Novembre 2001 : outre les cérémonies organisées à SARRALTROFF, la Section enverra une délégation à toutes les cérémonies célébrées par les Sections appartenant au Sous-Group

Telles sont les faits marquants de l'Année 2001. Puisse la Section maintenir son dynamisme, son esprit de franche amitié et voir encore ses effectifs augmenter par l'arrivée des Soldats de France, les veuves de camarades décédés ou tout simplement de membres sympathisants.



Les enfants des écoles et les enseignants s'associent chaque année aux cérémonies du souvenir. La solidarité et le devoir de mémoire entre générations sont ainsi assurés.

DECORATIONS DE L'ANNEE 2001 DE LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SARRALTROFF

Le 8 Mai à SARRALTROFF :

- Nouvier Raymond
- Franz Willy
- Berger Daniel
- Roos Theophile

Pour le retour des cendres du Soldat inconnu d'A.F.N. Le 14 octobre à SAINT-JEAN-DE-BASSEL :

- Bur Bernard
- Hoffer Hugues

Pour le 11 novembre à SARRALTROFF :

- Untereiner Marc
- Letzter Herbert
- Noé Alfred
- Bourgeois Roland
- Schiby François

Fabrique de l'église

RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE :

L'an 2001 vient de s'achever. Les grands projets entrepris au presbytère en sont réalisés et cela grâce au travail en commun de la municipalité et du conseil de Fabrique de l'Eglise. Il est vrai que notre presbytère était en piteux état, et la réfection totale s'imposait. Le conseil de Fabrique a pris en charge toute la rénovation intérieure pour un montant avoisinant 120.000 Francs pour les travaux

La Commune de son côté à investi près de 480.000 Francs pour les travaux extérieurs (ravalement peintures, crépissage, dallage de l'entrée,



installation du chauffage central, remplacement des fenêtres, volets, mur d'enceinte, etc.

Merci à vous tous paroissiens et habitants du village qui par vos dons, offrandes, votre soutien, avez contribué à la réalisation de ce beau presbytère qui restera le symbole de la communauté paroissiale.

Nous remercions vivement les bénévoles qui par leur bonne volonté ont prêté main forte pour la réalisation des travaux.

Un hommage posthume est rendu à Monsieur HOFFMANN André qui a œuvré près de 3 mois bénévolement et gratuitement dans ce presbytère pour l'aide apportée dans les travaux de peintures, revêtements des sols, pose des papiers peints, etc.

Aussi pour conclure, que notre curé l'Abbé Serge HOUPERT puisse trouver dans ce beau presbytère qu'il occupe depuis Août 2000 un havre de paix, de joie, de satisfaction. Nous profitons de ces quelques lignes pour le féliciter de sa nomination dans sa nouvelle mission d'Archiprêtre de nos communautés paroissiales.

QUELQUES MOTS AU SUJET DU SACRÉ COEUR :

Qui ne connaît pas son histoire ? Pendant de longues années cette statue du Sacré Cœur était exposée aux intempéries devant l'ancien dépôt KIENER en face du Titisee. Suite au nettoyage du terrain, la statue était vouée à la destruction et à finir sur un tas de pierres. Emu de ce sort, le conseil de Fabrique contacta le propriétaire qui fit don de cette œuvre à la paroisse de Sarraltroff



Après un important nettoyage, remise en état, peinture, le Sacré Cœur trouva une place d'honneur sur la margelle de l'ancien puit du jardin du presbytère où les fidèles viennent maintenant se confier à son divin cœur.

Bonne année à tous.

Le trésorier : Alfred DUBOIS

Société d'Arboriculture

L'année 2001 ne figurera pas parmi les années exceptionnelles du point de vue des récoltes. Les aléas de la météorologie y sont pour quelque chose : période de froid ou de pluie, sécheresse relative. La récolte de mirabelles et de quetsches, de cerises tout comme celle des pommes et des poires fut parcimonieuse : toutefois, on note de grandes variations individuelles.



La Société d'Arboriculture, quant à elle, se porte bien. La bourse aux plantes du printemps avec la vente de géraniums et d'annuelles au profit du CAT d'Albestroff a maintenant ses fidèles. La foire aux chrysanthèmes, organisée également en partenariat avec le CAT d'Albestroff s'est affirmée cette année avec beaucoup de succès et il est vrai que c'est un bonheur de constater le degré de fleurissement des tombes des défunts du village à la Toussaint. Une vente de pommes a permis, par la même occasion, de se procurer des fruits de qualité.

La Société d'Arboriculture compte organiser prochainement une soirée consacrée au jardinage qui intéressera, sans nul doute, beaucoup de « mains-vertes » avec un exposé sur ce thème.

A PROPOS DES SEMIS EN PLEINE TERRE

Le semis compte parmi les moyens les plus simples de multiplier les plantes à petit prix. On peut le faire sous serre, en caissette ou en pleine terre. La faculté de germer dépend de plusieurs facteurs. Elle dépend de l'espèce. Les grains de poireau ne sont capables de germer que pendant deux ans, tandis que les grains de chicorée et scarole peuvent durer 8 ans. Les haricots de deux ans germent mieux que ceux de l'année précédente, la graine de persil tombée ne lèvera qu'au printemps suivant après avoir subi les gels de l'hiver. La graine de laitue lève mal quand la température dépasse 20°C.

Les variétés hybrides dites F1 ont une grande vigueur et sont censées être plus résistantes aux maladies ordinaires mais si l'on veut faire ses graines soi-même, on ne reproduira pas les mêmes plantes car ces graines sont obtenues par une pollinisation spéciale. Il ne faut pas semer trop tôt en pleine terre et attendre que le sol se réchauffe. En règle générale, on recouvre les graines rondes de trois fois leur grosseur, les graines plates d'une fois leur épaisseur.

Mais à chacun sa recette...

La sécurité alimentaire est devenue un objectif prioritaire dans notre société moderne, cultiver ses propres légumes, c'est être sûr de manger des légumes savoureux dont on connaît la provenance.

Bonne Année 2002.

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a le plaisir de vous communiquer le compte rendu de ses activités pour cette première année du XXI^e siècle. L'effectif actuel du club est de 74 membres soit une augmentation de 6 personnes par rapport à l'An 2000.



Malheureusement, deux anciens membres sont décédés suite à une longue maladie. Il s'agit de Madame Angèle Winkler et de Monsieur Berthold Topfer, dont nous garderons un affectueux souvenir. Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.



NOS ACTIVITES : Nous nous retrouvons deux fois par mois les jeudis de 14 heures à 18 heures pour nos réunions récréatives, avec une interruption des activités durant la période des vacances d'été (juillet et août). A ce rayonnement, il est à signaler : la fête des Rois (le 11/01/2001), l'As-

semblée Générale (le 25/01/2000), le Loto Interassociations (le 22/02/2001), Carnaval (le 08/03/2001), un concours de belote (le 22/03/2001), une sortie repas à Rauwiller : couscous (le 24/04/2001), la sortie de printemps dans la région de Gérardmer : visite de la confiserie des Hautes Vosges, visite du Lac et repas puis visite du magnifique parc floral Les Calounes (le 17/05/2001), installation de l'autel du Bon Berger pour la Fête Dieu (le 17/06/2001), une sortie repas Alsacien à Rauwiller (le 09/10/2001), l'Assemblée Générale Départementale à Metz (le 16/10/2001), une sortie repas Cochonnailles à la Hoube et notre repas de fin d'année (le 16/12/2001).



D'autre part, nous avons la grande joie de fêter les noces d'or (en 2000) de Monsieur et Madame Albert Scheffer, de Monsieur et Madame Marcel JACOB, et (en 2001) de Monsieur et Madame Louis Dastilling et Monsieur et Madame Albert Grosse, que nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé les accompagnent.

Voilà l'aspect vivant de notre Club... Continuons à partager les liens entre générations et aller les uns vers les autres dans l'amitié et la distraction.

En souhaitant à tous les membres et à toute la population de Sarraltroff, une bonne et heureuse année 2002.

La Présidente, Madeleine Beauvais.

Gymnastique Volontaire

Le club compte 40 membres.

Les activités sont variées : entretien musculaire, activités ludiques, sorties à vélo.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



Album souvenir



Noces d'or des époux Louis Dastilung et Yvonne Schaeffer



Les 90 printemps de Mme Marie Heringer



M. Alfred Birkel fête ses 91 ans



En piste pour la sécurité



Crécelleurs : la tradition a été respectée




**Epargne
Crédits
Assurances**
...Soyez zen !

Avec la Bancassurance
cliquez la solution !

Vous voulez à la fois des taux de crédit avantageux et des assurances sur mesure ? Avec la Bancassurance, **cliquez la solution**. Vous voulez des produits d'épargne performants et des avantages fiscaux ? Avec la Bancassurance, **cliquez la solution**. Vous voulez des assurances complètes et des services qui vous facilitent la vie ? Avec la Bancassurance, **cliquez la solution**. Vous voulez tout sous un même toit et un seul interlocuteur ? Avec la Bancassurance, **cliquez toutes les solutions** en même temps.



 **Cliquez la solution**

CRÉDIT MUTUEL ETANGS ET DEUX PROVINCES

1, rue du Mal Leclerc - 57930 FÉNÉTRANGE
Tél. 03 87 07 60 63 - Télécopieur : 03 87 07 52 85

1, rue de Fénétrange - 57400 SARRALTROFF
Tél. 03 87 03 30 69 - Télécopieur : 03 87 03 69 41

Guichets : **Mittersheim** - Tél. 03 87 07 67 41 • **Langatte** - Tél. 03 87 03 32 99